

# **Agora 2006**

**[ biennale d'architecture de Bordeaux ]**

**du vendredi 3 au dimanche 5 mars 2006**

de 10h00 à 20h00 / entrée libre

**Hangar 14, quai des Chartrons**

**L'accumulation d'objets fabrique-t-elle la maison? • La décoration a-t-elle un sens? • Le plan de la maison comme support des nouveaux modes d'habiter? • Matériaux et systèmes constructifs? • Maîtrise de l'énergie et du développement durable? • Fabrication en série? • Appropriation de l'architecture? • La maison dans le paysage? • La maison ennemie de la ville?**



# Agora,

## une biennale d'architecture à Bordeaux

Agora, biennale d'architecture, d'urbanisme et de design pose pour principe que l'on peut, à Bordeaux, librement dialoguer avec tous ceux qui aiment la ville, qui veulent la comprendre et qui veulent en être les acteurs.

Cette année ont été choisis des thèmes d'actualité mais des thèmes complexes.

**La maison individuelle** : elle est aujourd'hui l'objet de toutes les critiques, à l'heure où l'une des préoccupations majeures des aménageurs publics est de lutter contre l'étalement périurbain. **Alors pourquoi parler de la maison ?**

- Parce que, heureusement, il reste de vastes territoires susceptibles d'accueillir de l'habitat individuel sans mettre pour autant en péril les équilibres urbain/rural. Il en reste également à Bordeaux où l'on sait depuis longtemps que la densité des quartiers d'échoppes n'est pas inférieure à celle de certains grands ensembles. C'est bien pour cette raison, jointe à l'intérêt patrimonial de cette forme d'habitat, que la ville a lancé un appel à idée pour l'extension des échoppes, dont le succès remarquable prouve que notre réflexion à ce sujet va dans le bon sens.
- Parce que, faute de pouvoir endiguer un mouvement plébiscité par les Français, celui de l'aspiration à la maison individuelle, **il est impératif que tous, élus, architectes, promoteurs, constructeurs, se préoccupent en toute urgence non seulement de la qualité architecturale des maisons** qui, trop souvent, dénaturent les paysages ruraux ou semi-urbains, **mais également de la mise au point des normes nouvelles qu'impose l'évolution de la planète en matière d'économie d'énergie et de**

**préservation de l'environnement.** S'intéresser à la maison individuelle c'est aussi poser la question de **la fabrication en série de maisons d'architectes**, à des prix abordables. De ce point de vue, il est remarquable qu'un prototype des maisons Algeco puisse être présenté dans le cadre d'Agora.

Le second thème, celui du **design** lié à la maison, par delà la présentation d'objets de créateurs remarquables, est d'autant plus intéressant qu'il **permet d'ouvrir le champ de la réflexion sur les modes de vie domestiques**, sujet en réalité peu connu des politiques car appartenant au champ le plus privé.

Le troisième thème, celui de **l'urbanisme**, traite – c'est la règle d'Agora – d'un sujet purement bordelais, et d'un sujet majeur : **celui de l'aménagement à venir de la rive droite, du quai de Brazza au quai de la Souys, du projet de rive verte, de quartier dans un parc, de Bruno Fortier et Michel Desvignes.**

Pourquoi est-ce, aujourd'hui, à Bordeaux, le projet le plus important ?

- D'abord parce qu'il est **le plus ambitieux de tous les projets, à l'échelle, si on le compare aux grands projets des autres villes françaises, de l'île de Nantes ou du projet de Lyon-confluence.** Il a en effet l'ambition de donner à la rive droite le même rôle de cœur de l'agglomération qu'assument aujourd'hui les quartiers centraux de la rive gauche. Cela signifie en clair que **la rive droite doit accueillir de grands équipements d'intérêt d'agglomération**, ce qu'elle a commencé à faire avec le pôle de gestion universitaire, le jardin botanique, le CNFPT (Centre de formation de la fonction publique territoriale) ou l'équipement

culturel qu'est le Mégarama, premier complexe cinématographique de la grande rive droite.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est d'ailleurs en raison de la proximité entre rive droite et rive gauche (et, certes également en raison du coût d'un pont) que la première gare s'est érigée rive droite et non à son emplacement actuel, jugé, à l'époque, trop éloigné du centre.

- **Le projet de Bruno Fortier et Michel Desvignes**, adopté par le Conseil Municipal de novembre 2005 a en outre l'ambition de **respecter ce que la rive droite nous offre de plus précieux, à savoir son environnement**, les berges du fleuve dépourvues de quais construits sur un linéaire beaucoup plus important que rive gauche, leur ripisylve remarquable et ce sentiment palpable que Bordeaux n'est pas situé au fond de l'estuaire mais que l'estuaire et ses grands paysages commencent à Bordeaux.
- La rive droite sera d'abord une rive verte et elle le sera de deux façons :**
  - en offrant, le long de la Garonne un **vaste parc de près de 90 hectares**, commençant au débouché du futur pont Bacalan-Bastide et se terminant en amont, aux limites de la commune. Ce parc, traversé par un parkway sera l'équivalent au XXI<sup>e</sup> siècle de ce qu'a été au XX<sup>e</sup> siècle, le Bois de Bordeaux, ou, mais à plus grande échelle, le Parc Bordelais au XIX<sup>e</sup> siècle.
  - En créant un nouveau quartier pénétré de toutes parts par le parc, au nord de l'avenue Thiers mais également au Sud, autour du parc de 18 hectares qui se développera à partir du quai Deschamps en direction de la Benauge.
  - **En permettant que se créent des cheminements, des perspectives et des ouvertures entre le fleuve et les quartiers d'habitat déjà existants.** La rive

verte n'est évidemment pas dessinée uniquement pour les nouveaux habitants de la Bastide, elle l'est pour tous les habitants de la Bastide, actuels et futurs. La confrontation entre le projet retenu dans son schéma d'ensemble et les projets auxquels ont travaillé les étudiants de l'école d'architecture encadrés par Olivier Brochet avec la complicité de Rudy Ricciotti, Benedetta Tagliabue et Jonathan Woodroffe sera, j'en suis sûr, très enrichissante, comme vont l'être tous les débats d'Agora.

**Agora 2006 et son commissariat assuré par FGP (a) ont su fédérer beaucoup d'initiatives et, au-delà du hangar 14, c'est toute la ville qui va se mettre à l'heure de l'architecture et de l'urbanisme.**

La Ville de Bordeaux n'aurait pu seule porter Agora et cela n'eût d'ailleurs pas été sain. La Ville n'est pas heureusement le seul fait de ses élus et de son administration. Elle se construit d'abord avec ses acteurs, les architectes, les urbanistes, les designers, les promoteurs, les constructeurs, les acteurs culturels, les commerçants... Qu'ils soient tous remerciés ici. Mais une ville se construit aussi avec ses habitants. Pour moi l'habitant actif d'une ville accède de fait au statut de citoyen. J'espère qu'ils se retrouveront tous à Agora. Nous les y attendons pour dialoguer.

Hugues Martin  
Député-Maire de Bordeaux

# En ville, comme à la maison...

de la maison économique fabriquée en série  
à l'incontournable maison de rêve du milliardaire,  
en passant par le pavillon de banlieue, la maison de ville,  
la petite maison dans la prairie...

## Le point de vue des commissaires.

Agora est une manifestation éphémère et festive, l'opportunité d'aborder, pour un public nombreux, l'architecture et l'urbanisme. Le lien entre architecture de qualité et grand public est un enjeu important : il nous a conduit à une volonté d'ouverture et de simplicité. Le souci d'être ambitieux quant aux projets et réalisations montrés, tout en étant compris sans être intimidant ni pédant, a été le fil conducteur de l'édition 2006 de cette manifestation.

Le sujet de la maison nous est apparu comme le mieux à même de réunir toutes les problématiques de l'architecture avec des exemples familiers et concrets. Il permet également d'aborder les questions de territoire et de paysage, comme bien entendu celles des objets innombrables qui peuplent notre quotidien domestique. Nous nous sommes également aperçus que de nombreux artistes contemporains travaillaient sur ce thème.

Notre objectif est d'expliquer quels sont les thèmes de recherche des architectes et de designers français contemporains et de rendre compréhensibles pour le grand public les enjeux qui se nouent autour du design et de l'architecture, en partant de la maison. Le but n'est pas de montrer les maisons présentées comme des objets exceptionnels : ce n'est pas une exposition d'architecture pour un public d'architectes ! Les réalisations sélectionnées entretiennent toutes une relation forte avec la réalité d'aujourd'hui, avec une commande et des situations diverses mais génériques ; de la maison économique fabriquée en série à l'incontournable maison de rêve du milliardaire, en passant par le pavillon de banlieue, la maison de ville, la petite maison dans la prairie... etc. Cette

exposition illustre notre conviction que la maison – et l'habitat individuel de façon plus générale – est le programme autour duquel réconcilier les attentes du plus grand nombre et les innovations architecturales.

La maison, c'est l'échelle intermédiaire entre le design et le paysage urbain. La maison permet de s'interroger en même temps, et dans un même espace, sur l'environnement le plus quotidien et le plus intime qu'elle contient, et sur le contexte et le paysage plus larges dont elle fait partie.

La maison individuelle n'est pas forcément le signe d'un conservatisme égoïste, mais peut au contraire être vue comme une aventure motivée et responsable tournée vers l'expérimentation et l'innovation. C'est le seul programme dont les usagers ont l'initiative et la maîtrise, contrairement aux logements collectifs, lieux de travail, équipements publics...etc. C'est donc par excellence le sujet où se rencontrent les attentes réelles du public vis-à-vis du design et de l'architecture : la maison et les objets qu'elle contient sont par définition une réponse adaptée aux problèmes contemporains.

Agora 2006, plutôt qu'une fois encore jeter l'anathème sur la maison individuelle cause de tous les maux urbains, se propose de montrer des exemples récents démonstratifs d'architecture et de design domestiques. Condamner un mode d'habitat plébiscité par 80% des habitants n'empêche ni le mitage du territoire, ni l'appauvrissement des modèles et des systèmes constructifs, ni le triomphe du 'mauvais goût' décoratif. Ce n'est pas en marginalisant la maison que l'architecture et le design avancent.

Bien au contraire, la maison est le seul sujet d'architecture et de design en prise directe avec ses utilisateurs. C'est donc un champ de liberté architecturale et technologique : modes d'habiter, énergies renouvelables, nouveaux matériaux, systèmes constructifs, développement durable... beaucoup plus que pour des programmes de plus grande échelle (logements collectifs, bâtiment publics). Des exemples de plus en plus nombreux démontrent que la maison est à l'avant-garde des réponses concrètes sur tous ces sujets.

Au travers de ces aventures multiples et toujours différentes, les clients sont confrontés à toutes les questions du design, de l'architecture et de l'urbanisme actuels. C'est dire que le lien si détérioré entre le débat architectural et le grand public ne pourra se réconcilier qu'à partir d'un nouveau regard de tous – architectes, designers, habitants – sur la maison, et plus généralement sur l'habitat individuel.

C'est pourquoi Agora 2006 convie le grand public à découvrir et débattre de ces questions « **comme à la maison** », en flânant de façon libre au cœur des pages d'un livre animé conçu par notre complice Franck Tallon, où défilent les images d'une vingtaine d'architectes et de designers, avec pour point de départ une maison ou un objet domestique dont ils sont les concepteurs.

Cette maison et cet objet sont mis en avant comme l'exemple d'une réflexion qui va bien au-delà et qui tisse des liens avec d'autres projets, d'autres réalisations, d'autres contextes. À partir d'un champ de réflexion qui trouve sa source, son illustration, sa motivation dans un projet de maison, toutes sortes de programmes pourront être illustrés

comme y étant reliés. C'est l'occasion pour des auteurs de design et d'architecture de démontrer comment l'échelle domestique est une opportunité concrète et récurrente d'expérimentation et de remise en question, qui n'est pas détachée de leurs autres champs de préoccupation.

Le public, tout en découvrant des réalisations parfois modestes, mais toujours exemplaires, sera alerté sur des questionnements tels que :

- L'accumulation d'objets fabrique-t-elle la maison ?
- Le design des nouvelles technologies.
- La décoration a-t-elle un sens ?
- Le plan de la maison comme support des nouveaux modes d'habiter ?
- Matériaux et systèmes constructifs ?
- Fabrication en série ?
- Appropriation de l'architecture ?
- Maîtrise de l'énergie et du développement durable.
- La maison dans le paysage ?
- La maison ennemie de la ville ?
- etc...

Nous avons imaginé avec Franck Tallon, une exposition unitaire, faisant la part belle à l'image : une quarantaine de grands écrans sont répartis dans le hangar 14. Ils sont animés en continu de projections présentant les projets de l'exposition sans séparer le design de l'architecture. Sont projetés également des textes courts présentant des points de vue des architectes et designers, d'images de références, d'extraits de films... Des interventions – photos ou vidéos – d'artistes liées au thème de la maison sont intercalées, offrant un regard différent et distancié sur le même sujet.

FGP(a)  
janvier 2006



Transcender la fonction « habiter »,  
produire de la poésie

**CHALET**

Abriès (05) Atelier Fernandez-Serres / Aix-en-Provence



Le projet ne garde du site  
que ce qui lui est nécessaire.

**maison THOMAS**

Belin-Beliet (33)

Atelier Provisoire / Bordeaux



Réinterpréter l'idée de lotissement.

*Quatre maisons* Villeneuve d'Ascq (59) Bello et Caucheteux / Villeneuve d'Ascq



Une synergie inédite entre dedans et dehors.

*villa dans le sud de la France* Côte d'Azur Atelier Barani / Nice



**Echapper au diktat  
du modèle néo-régionaliste des pavillonneurs.**

**maison Seguin** Les Herbiers (85) Block / Nantes



**Le paysage, l'usage et le budget  
comme outils de conception.**

**maison pour un agriculteur** Montbert (44) Jérôme Berranger et Stéphanie Vincent / Nantes



Optimiser le système constructif  
et rendre l'outil industriel plus efficace.

**MAISONS PHENIX** concept pour maisons en série Jacques Ferrier / Paris



????????????????

**maison Alpha** Nanterre (??) Atelier Christophe Lab / Paris



**L'intégration non pas urbaine,  
mais intime au site, depuis l'intérieur.**

**MAISON MIROIR** Suresnes (92) Philippe Gazeau + Michèle Pasquier / Paris



**C'est une maison de catalogue,  
fabriquée en usine et posée n'importe où.**

**maison algeco** concept house Brenac-Gonzalez / Paris





Mettre en scène la maison comme lieu  
par excellence de la fin de la guerre sociale.

*Villa Le Gott* Marseille (13) Rudy Ricciotti / Bandol



Une maison pour trapéziste.

*Maison Trapèze* Montreuil (93) Louis Paillard / Paris



**Sédentaire et nomade, la maison relève à la fois du temple et de la caravane.**

*maison d'Adam au Paradis* Montreuil (93) Jacques Moussafir / Paris



**Déterminer des grottes ombragées dans les cadres vitrés.**

*extension d'une maison* Saint-Cyr-sur-Mer (83) Julien Monfort / Marseille



**Tout contexte est potentiellement intéressant pour penser l'habitat.**

**maison Galvani** Paris (75) Christian Pottgiesser / Paris



**Proposer une attitude plutôt qu'un style.**

**maison go** Thionville (57) Marin + Trottin / Paris



**Une actualisation du rapport  
entre art et architecture.**

**Cabane de pêcheurs** Flée (21) Architectures Adelfo Scaranello / Besançon



**Entre la gloriète des parcs du XVIII<sup>e</sup>,  
et la maison de thé japonaise...**

**Le Cabanon au bord de l'eau** dans le Médoc en bord de Gironde (33) Emilie Lovato-Brochet / Bordeaux



Une façade urbaine conçue comme  
un Tangram architectural.

MAISON **DE VILLE** Bordeaux (33) Oriane Deville / Bordeaux



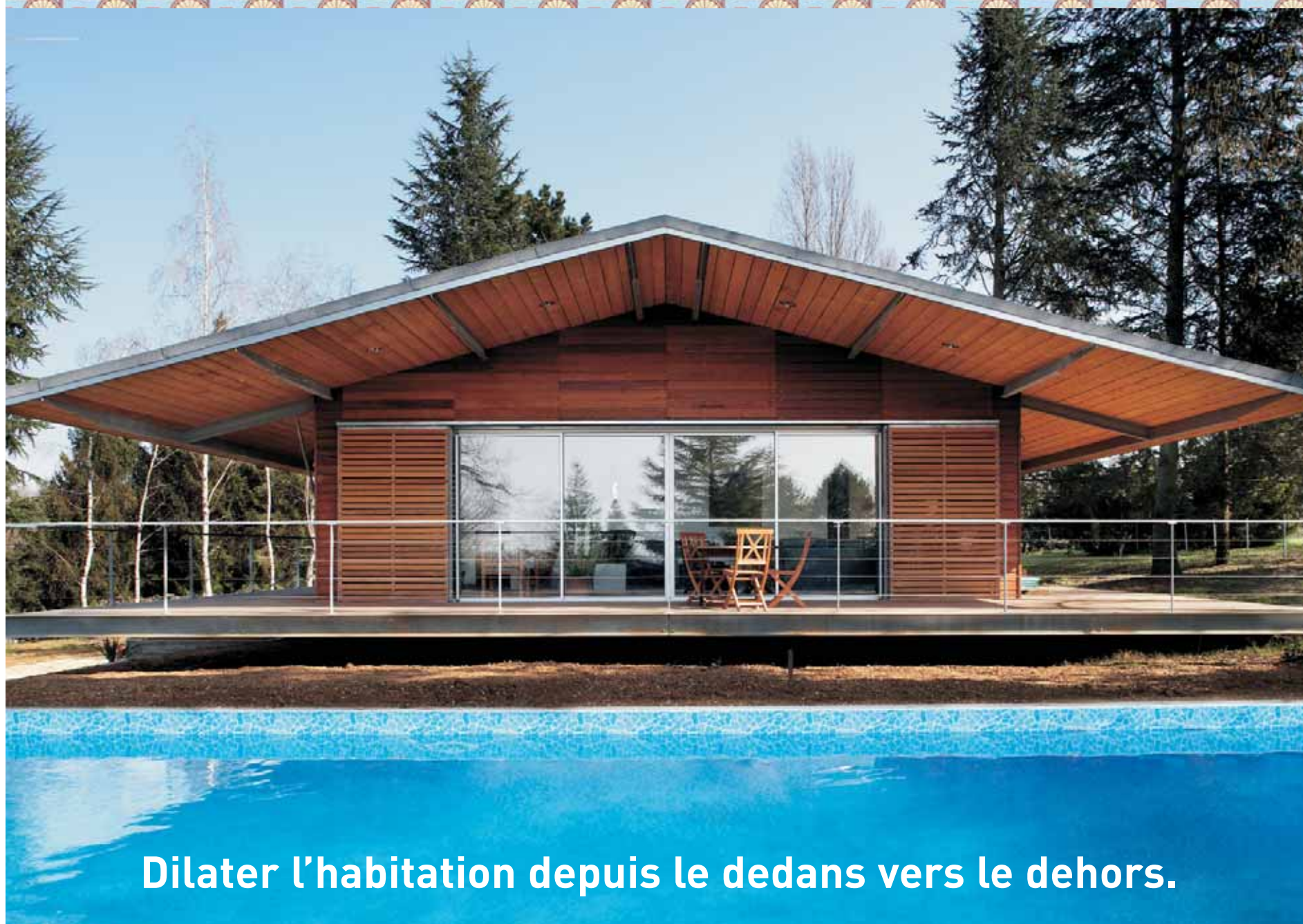
Le jardin est serré pour une maison,  
alors on a décidé qu'il fallait l'habiter.

maison **de ville** Pessac (33) Sylvain Menaud / Bordeaux



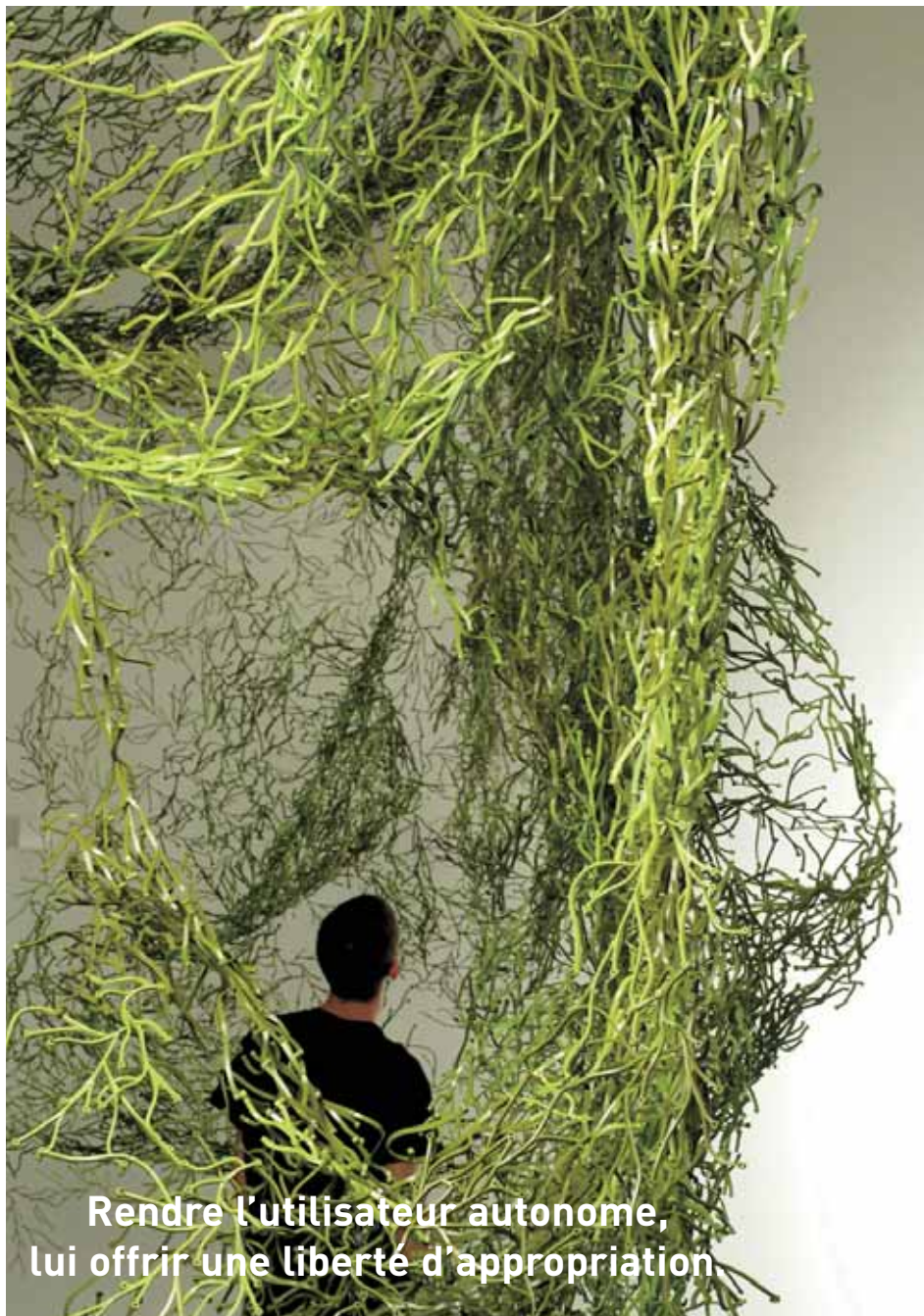
Une coursiue extérieure  
pour seule distribution des pièces.

maison **Amona** Cap Ferret (33) Raphaëlle Hondelatte / Paris



Dilater l'habitation depuis le dedans vers le dehors.

maison à **Quinsac** Quinsac (33) Stéphane Schurdi-levraud & Aaron Poole / Bordeaux



Rendre l'utilisateur autonome,  
lui offrir une liberté d'appropriation

Ronan et Erwan Bouroullec / Paris



Je m'intéresse aux matériaux,  
s'ils peuvent servir un principe.

Inga Sempé / Paris



Réinventer le familier.

Jean-François Dingjian / Paris



Traiter la lumière, l'image et le son  
en mesurant leur capacité de nuisance.

Christian Biecher / Paris



atelier

DESIGN

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX



Nicolas Beirnaert, Anne Blondiaux, Jean-Baptiste Dardel,  
Marguerite Davault, Delphine Dumay, Méлина Forthias,  
Pierre Lapeyronnie, Hélène Lauth, Ludovic Lourties,  
Maud Mabile, Chloé Sagnol, Hélène Squarcioni, Élise Vanderkam

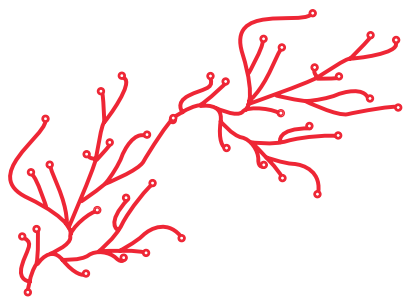
ÉTUDIANTS EN 4<sup>e</sup> ET 5<sup>e</sup> ANNÉE DESIGN

Didier Lechenne, Jeanne Quéheillard, Franck Tallon, Jean-Charles Zebo ENSEIGNANTS.

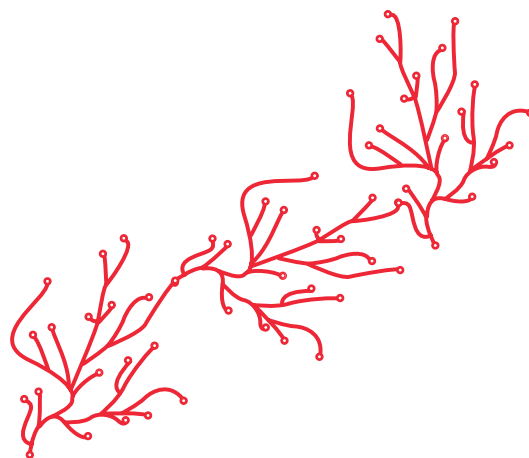




une algue



deux algues



trois algues

des algues

Ronan et Erwan Bouroullec

[www.bouroullec.com](http://www.bouroullec.com)

## L'ecv aquitaine,

école de communication visuelle implantée à Bordeaux depuis 1991 a pour objectif de former des concepteurs en phase avec le monde professionnel dans lequel ils vont travailler. Faire réfléchir des étudiants à une campagne de communication sur **Les Algues** des Frères Bouroullec, répondait complètement à cette volonté.

Ils ont donc été 27 étudiants de 2<sup>e</sup> année de cycle supérieur à concevoir des « annonces-presse » pour cet objet design et c'est devant un jury composé de Michèle Larue-Charlus (Mairie de Bordeaux), Franck Tallon (graphiste), Alain Pinault (directeur artistique) et Sophie Alex (directrice de l'ecv) qu'ils ont présenté leurs créations.

C'est finalement le projet de **Sophie Meunier** et **Anne-Lise Marinier** qui s'est imposé tant pour ses qualités conceptuelles que graphiques.

**Étudiants ayant participé :**  
Lucie Auttefage / Chloé Barsacq / Stéphanie De Lafargue Barès / Natalia Del Moral Fleury / Antoine Dezes Richard / Béryl Dompeyre / Célia Gabilloux / Alice Genaud / Hélène Giraud / Nicolas Glondu / Marina Gomez / Pascaline Grand / Fanny Grué / Benjamin Jeanjean / Kim Jelier / Astrid Ladiray / Yann Le Gall / Aurélie Liban / Anne-Lise Marinier / Corinne Martocq / Sophie Meunier / Grégoire Nayrand / Alix Nogué / Audrey Noulette / Lionel Parian / Sophie Robert / Mathieu Verley.



## La ville sur la ville...

L'opportunité de travailler dans cette tranche urbaine, sa proximité avec l'avenue Thiers a rapidement déterminé notre implantation. C'est ce carrefour d'opportunités que nous espérons être le lieu d'un renouveau urbain.

La viabilité du projet passe par le respect de l'existant et son adaptation à une grande densité urbaine.

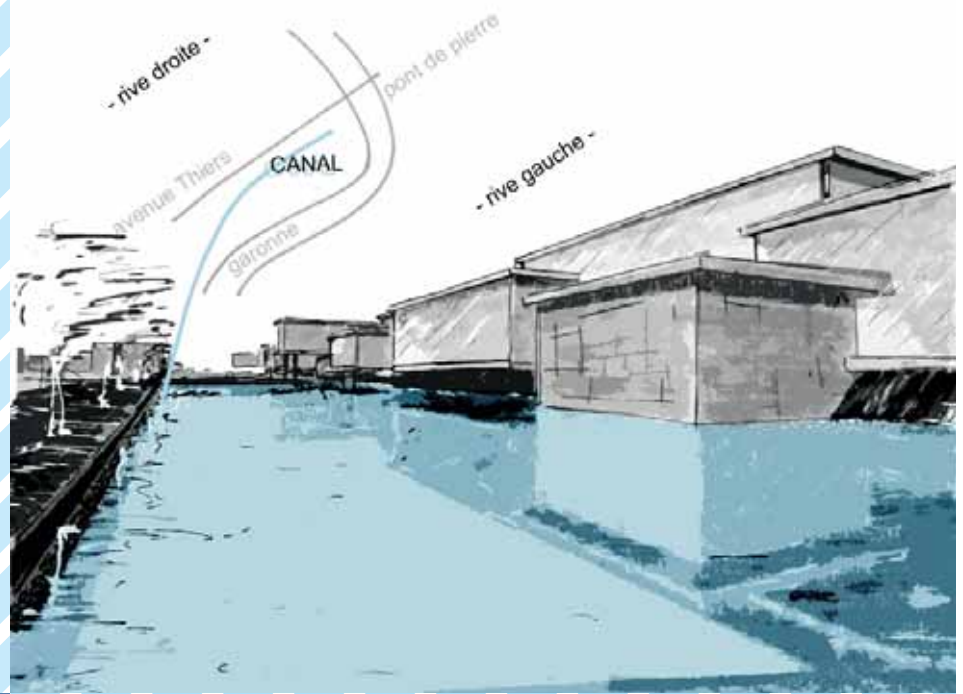
Les exigences en équipements et en logements de l'agglomération bordelaise doivent composer une ville dense que nous proposons hétérogène, une ville polymorphe et sensuelle. Cette intervention contemporaine crée de nouvelles typologies et de nouvelles émergences qui permettront d'apporter une nouvelle strate dans l'histoire urbaine de ce site. Abandonner une culture urbaine où chacun entretient sa communion pour cultiver enfin sa différence. Dans nos villes, où les activités et les besoins sont riches de variété, la ville ne doit plus être une façade uniforme.

étudiants :  
Etienne Besson

## Au fil du canal

Un canal fait son lit dans le sillage de la voie ferrée, prenant sa source au pied de l'Eglise Sainte-Marie, parallèlement à l'avenue Thiers. «Au fil du canal» s'offre à nous différentes atmosphères : allant du petit port bordé de cafés, à la promenade ombragée, en passant par des maisons sur pilotis ou encore un village universitaire les pieds dans l'eau....

étudiants :  
Emilien Lavice  
Cindy Villemin



## Esplanade accueillant le pont Bacalan Bastide

Le pont BB débouche sur une grande place bordée d'immeubles et intégrant un musée en front de Garonne. Une darse descendant vers la Garonne relie la berge à l'eau.

Hauteur maximale : 55 mètres

étudiants :  
Cyrille Bardinet  
Jean Alfano  
Henri de Sevin



# École d'architecture et de paysage de Bordeaux

A l'atelier de l'Ecole d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, nous avons abordé le vaste territoire de la rive droite de la Garonne à l'occasion de la création du nouveau pont Bacalan-Bastide.

Les étudiants ont librement choisi des sites divers, des fragments de territoire. Leurs projets ne constituent pas une proposition globale comparable à celle que doivent faire les professionnels du moment, mais chacun apporte un

éclairage nouveau et personnel sur des thèmes qui devraient être fondateurs du projet en marche.

De **nouvelles façons d'habiter** y sont proposées ainsi que des **traitements innovants des espaces publics**, de **nouveaux programmes** et des **équipements collectifs** à l'échelle de l'agglomération bordelaise sont ici mis sur table. Paysages nouveaux pour une ville en marche. Chaque proposition de ces jeunes

architectes est porteuse d'une vision pour la ville de demain ; une avenue habitée, une « ville bâtie en l'air » au-dessus de la ville, un canal et un nouveau cours au cœur de la Bastide, etc...

Ces projets nous disent que si nous savons regarder notre ville avec l'imperturbable sérieux de l'enfant qui joue, nous découvrirons, ici ou là, au détour de ces propositions, des ouvertures, des alternatives réelles dans un paysage

urbanistique, souvent trop terne ou trop convenu.

Le territoire ouvert de la Bastide en devenir est un formidable support à ces idées de la nouvelle génération d'architectes et aussi d'habitants. L'optimisme y est la règle et, à bien y regarder, le réalisme n'en est pas toujours absent.

Olivier Brochet



## L'Avenue habitée

L'avenue habitée, réflexion sur une bande urbaine parallèle à l'avenue Thiers, propose la définition d'un espace public nouveau, habité par de multiples programmes inscrits dans des lanières bâties. Ce concept urbain est un véritable projet de ville, amorce d'une reconquête concrète de la rive droite Bordelaise.

étudiants :  
**Lauren Havel**  
**Aurélien Coulanges**

## Accroches urbaines

L'objectif est de créer des accroches dans la ville, catalyseurs urbains, venant se connecter à la ville existante et le fleuve. Les nouvelles centralités faciliteront la traversée de l'avenue Thiers et la propagation de la ville vers la Garonne, grâce, notamment à un futur maillage viaire, dont les voies principales s'appuient sur ces pôles d'attractivité. La trame végétale accompagne cette nouvelle dynamique.

étudiants :  
**Camille Dugary**  
**Lucie Mothes**  
**Claire Seze**



## Habiter le palu

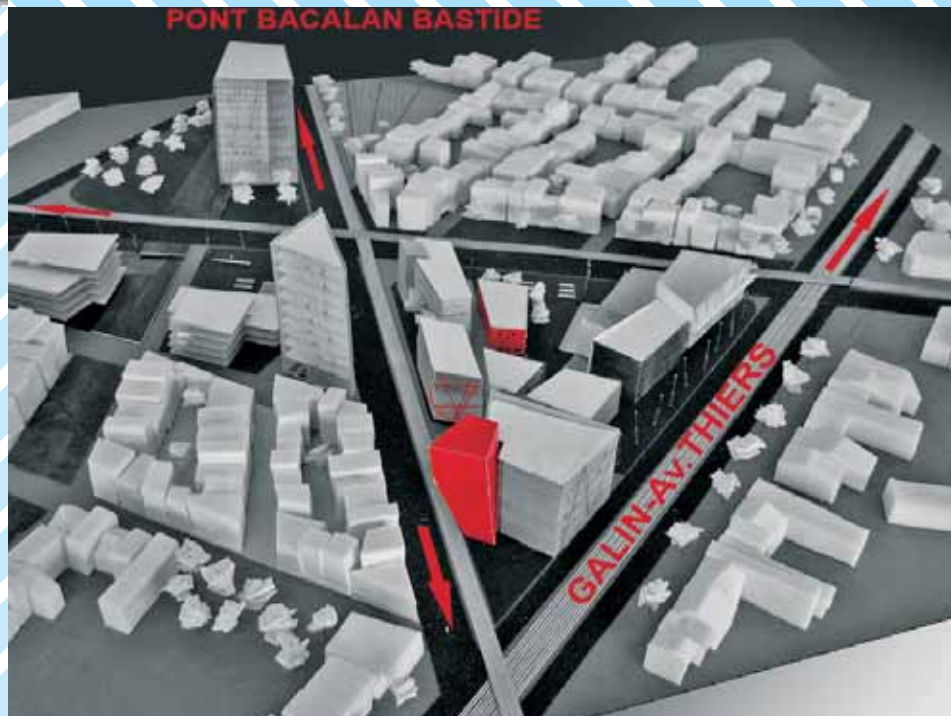
Un projet de gestion des eaux (crues de la Garonne, eaux usées et eaux de ruissellement) inspiré des palus qui, en créant un système de parcs, génère de la ville.

étudiants :  
**Olivier Gysbers**  
**Laure Matthieussent**  
**Shan Hu**

## La cité des arts scénique: un nouveau repère sur l'avenue Thiers

La création du pont Bacalan Bastide permet d'imaginer une relation de l'avenue thiers avec les nouveaux quartiers, au croisement des flux nouveaux, formant rotule. À ce croisement urbain l'espace public ainsi créé accueillera un équipement culturel d'intérêt d'agglomération.

étudiants :  
**Quentin Reynaud**  
**Adeline Piel**





# Bordeaux Rive Droite

## Les enjeux

Largement amorcée, l'urbanisation de la rive droite a fait il y a dix ans l'objet d'un plan d'aménagement dans le cadre duquel le quartier Bastide I doit aujourd'hui d'être réalisé. Le tramway s'y est ajouté, mais les opérations qu'il a conduit à engager témoignent d'un projet assez original qui visait à la fois à inscrire l'urbanisation dans des trames parcellaires le plus souvent tournées vers la Garonne et à y développer des volumétries laniérées, séparées par des espaces verts plus profonds comme celui que Catherine Mosbach vient de réaliser.

Ce projet, qui devrait se poursuivre, est aujourd'hui à un tournant. Il fait d'ores et déjà l'objet d'un programme d'extension (le quartier Bastide II), mais plusieurs éléments conduisent à l'aborder à une échelle encore plus large qu'elle ne l'avait été.

- Certains de ces éléments sont anciens : il s'agit de savoir si, face au Bordeaux minéral, il convient de construire la rive qui lui fait face, ou s'il faut, au contraire, lui laisser un caractère plus naturel : cordon boisé ou parc d'agglomération, ce que Michel Desvigne a proposé. Tranché une première fois (avec l'abandon du thème ordonnancé que suggérait Ricardo Bofill) ce choix l'a été à nouveau au profit d'une rive qui devrait désormais être traitée comme un jardin. C'est donc dans cette direction que s'inscrit la présente étude, tant pour en cerner les emprises que pour en préfigurer l'urbanisme et préciser sa faisabilité.

- D'autres données sont plus récentes : Bordeaux, pour l'essentiel, ne devrait bien sûr accepter que des évolutions prudentes, mais les abords du Lac, ceux de la Gare ou encore des bassins à flots, dessinent une géographie des mutations face auxquelles la rive droite doit parvenir à se situer : soit qu'elle demeure un quartier mixte, privilégiant l'activité ; soit qu'on la conçoive

au contraire comme une alternative majeure à l'urbanisation diffuse que montre l'agglomération et que l'on veuille y afficher un paysage tout à la fois construit et arboré. Il y a donc là un vrai débat que les évolutions anciennes ne permettaient guère de trancher. À moins que s'y ajoutent – comme c'est le cas à l'heure actuelle – les paramètres neufs que sont le nouveau franchissement et la présence d'une rive plus attirante : investissement à très long terme, mais bien évidemment valorisant pour ceux qui viendront l'habiter.

- Avec le nouveau pont, un troisième élément intervient en effet aujourd'hui, rendant d'autant plus urgente l'élaboration d'un projet : la liaison qu'il représentera est majeure, capitale à l'échelle de Bordeaux tout entier, mais son impact se déclinera aussi beaucoup plus localement avec des effets évidents sur les franges de l'Avenue Thiers, comme sur une rive droite pour l'instant isolée. Il faut donc travailler ici dans une triple perspective :

- . celle de voies ferrées existantes mais appelées à disparaître, permettant enfin une liaison avec l'Avenue Thiers et la trajectoire du tramway ;
- . celle d'une liaison automobile nouvelle fonctionnant à la fois à grande et à petite échelle (bouclage des boulevards, mais également irrigation de la rive droite ; importance neuve du pôle d'échanges qui pourrait être implanté sur Cenon Pont Rouge ; accès facilités au parc, même si celui-ci ne doit pas être un « shunt » et saturer la promenade que l'on désire créer ;
- . celle enfin d'un recyclage progressif, mais logique et coordonné, des grandes emprises industrielles – assez peu actives aujourd'hui – que le port et la Ville y avaient développées.

## Les contraintes

Appuyé pour l'instant sur un foncier complexe, confronté à des AOT de plus ou

moins long terme, partiellement couvert enfin par une zone franche..., ce projet présente par ailleurs toute une série d'emprises déterminantes : les unes pérennes (c'est le cas des terrains occupés par *Sud Ouest*, sans doute aussi des bâtiments des Grands Moulins), les autres difficiles (Soferti, etc...) et destinées à disparaître à plus ou moins long terme compte tenu de la proximité d'un secteur habité : à quoi s'ajoute la rupture imparable que constituent les ateliers du tramway et l'existence d'un lotissement industriel récent et, pour l'instant au moins, difficile à déplacer.

Ajoutons pour finir les précisions à obtenir (ou les négociations à engager) avec la Préfecture concernant un PPRI aujourd'hui arrêté sur la base de l'état existant, et que la configuration plus naturelle du parc et de ses rives amènera à renégocier sans pour autant que les contraintes qui en résultent soient évidemment aggravées.

Autant de problèmes différents, qui n'empêchent nullement d'arrêter un plan-guide, mais qui présagent à tout le moins, d'une réalisation qui devrait entraîner un important effort de veille (mutations à cerner et à suivre, fonctions à attirer ou à décourager, capacités à orienter tel ou tel investissement...) en même temps qu'un effort de projet où, contrairement à Bastide I, le paysage futur ne se découvrira qu'à moyen terme : par fragments et sur des années.

## Le projet

Il s'agit tout d'abord d'installer là un parc largement ouvert au public et dont le caractère à la fois naturel, largement linéaire – puisqu'il suit la rive – mais aussi animé (il devrait notamment accepter toute une série d'activités nautiques) constitue le trait essentiel. Tout ceci face à une rive minérale que ce « pendant » géographique ne peut que rehausser.

Il s'agit donc d'un projet fort et délibérément original, qui devrait permettre à Bordeaux de mieux valoriser son patrimoine tout en faisant de la rive droite un pôle neuf et central, tant pour l'habitation que pour l'activité. Discontinu dans son tracé puisque le pont de pierre interrompre, profond de cent à deux cents mètres, il se développera sur deux sites essentiels :

- . celui de Deschamps tout d'abord, sachant que celui-ci devra toujours – et une fois réaménagé – accepter sur la rive une circulation importante (entre le pont de pierre et l'échangeur du pont Saint-Jean) ;
- . celui des anciens terrains portuaires ensuite : versant majeur de ce projet, puisqu'il court sur deux kilomètres et permet de joindre l'ancienne gare de la Bastide (le Megarama actuel) au pont Bacalan-Bastide projeté. Bien que plus mesurée dans son gabarit, la voirie existante y sera conservée, comme le seront d'ailleurs l'essentiel des cordons végétaux qui en ponctuent les rives.

## Le cœur de projet

Mais ce parc est aussi, pour Bordeaux, la promesse d'un quartier qu'il faut, lui aussi, installer. La contrainte essentielle (la chance aussi en termes de mise en scène) est donc ici celle du débouché du futur pont Bacalan-Bastide et des deux branches que les services de la Communauté urbaine ont d'ores et déjà esquissées.

Nous en avons bien sûr retenu le principe :

- la première de ces branches (qui accueillera le gros de la circulation) se raccordera donc au Boulevard André-Ricard en longeant le périmètre de protection de l'usine Soferti ; sa trajectoire, d'ores et déjà fixée, tenant compte – côté rive – d'un raccordement à niveau qui ne peut être modifié et – côté voies ferrées – d'une liaison, à niveau elle aussi, avec le Boulevard André-Ricard ;



• la seconde, moins spectaculaire, mais essentielle compte tenu du poids à venir de ce nouveau quartier, sera de son côté conçue pour accueillir le transport en site propre que le profil du pont futur peut accepter. Elle s'infléchira par conséquent vers le sud, en direction des ateliers du tramway, pour irriguer le cœur d'une urbanisation qu'il s'agit de souder aux quartiers existants dès lors que la coupure des voies ferrées actuelles pourra être gommée.

Nous avons cependant, sur ce plan, légèrement modifié le schéma initial de la Communauté : tout d'abord pour donner à ce secteur de débouché du pont la configuration d'un parc : arrivant de la rive, celui-ci s'élargit vers l'est et mord sur les tissus futurs, permettant du même coup de planter les abords de la voie (pont « urbain », côté Bordeaux rive gauche, paysagé tout au contraire quand il aborde la rive droite et ses nouveaux quartiers), ensuite pour ménager en bout de parc, et passée la bifurcation des deux voies, une place publique qui permettra d'articuler de grands îlots sur lesquels il s'agit maintenant d'installer le projet.

Différentes par nature des trames industrielles que le site avait acceptées, ces deux infrastructures sont essentielles au bouclage du projet. La première viendra sous trois ans : elle conditionne le débouché du pont, évite l'installation d'une voie sur berge tout en favorisant le développement progressif du projet ; la seconde peut être plus lente puisqu'elle franchit le lotissement industriel que la zone franche a permis d'installer, mais se réalisera à moyen terme et paraît nécessaire compte tenu de la densité du quartier.

#### Un parc habité

Ce premier pas étant acquis, il nous fallait

être fidèle à une orientation acceptant délibérément une urbanisation nouvelle, mais sans que celle-ci soit séparée du parc ou qu'elle constitue un collage entre un jardin classique (fût-il, comme ici, linéaire) et un nouveau quartier. L'architecture ici sera tout à fait essentielle, de même que le seront la pluralité des fonctions, l'identité des lieux ou des activités : il nous semble par ailleurs évident que l'ensemble du site peut accepter un grand quartier tertiaire, et qu'un autre versant peut être réservé à des micro quartiers plus mélangés (logements, commerces, petite activité). Mais l'ensemble – tout comme les rives – devait à nos yeux conserver le caractère d'un parc prolongé.

La structure du projet (et ceci facilite bien évidemment le phasage) collera donc aux réalités du terrain. Elle sera celle des voies et des murs existants, des cordons végétaux là où ils ont été conservés : nous nous calerons par conséquent – tout comme le quartier Bastide I – sur leur caractère laniéré, mais en nous arrêtant à des principes légèrement différents :

- d'abord celui d'un front tout à la fois ouvert et effrangé. Celui-ci aura donc des reculs, il acceptera des jardins (le plus souvent privés) et viendra prolonger le parc, voire même, par endroits, l'amplifier. Les prescriptions paysagères qui s'appliqueront aux lots cédés permettant du même coup de prolonger la rive et d'amorcer, face aux Quinconces et aux bassins à flots, ce thème d'un « jardin habité » ;

- ensuite celui de voies perpendiculaires à la rive et systématiquement bordées de cordons forestiers. Acceptant une chaussée de six mètres (pour des trottoirs de deux et quatre mètres), celles-ci seront par conséquent dissymétriques et comprendront, sur l'ensemble des trottoirs Nord, un large linéaire boisé ;
- celui d'îlots relativement profonds, mixtes éventuellement (ils pourront

accepter une part d'activités) et largement résidentiels aux abords immédiats du parc. Le schéma que nous proposons permet à cet égard de travailler sur deux échelles : celui d'immeubles « en conversation » et liés par une terrasse plantée d'abord. D'échelle R+3, R+4, ils occuperont le linéaire nord des îlots et reprendront le formalisme segmenté des bâtiments industriels qu'ils contribuent à remplacer ; on aura donc ici, sur une orientation NE/SO, des appartements traversants donnant tantôt sur un patio planté, tantôt sur des jardins privés ;

- enfin celui d'« îlots ouverts » d'échelle R+3, R+6, ils formeront l'adossement sud des îlots, installeront une plus grande densité dès lors que l'on se rapprochera des voies ferrées, et se situeront plutôt sur le versant est du quartier (côté Bastide). L'ensemble, cela va de soi, comportera un système de voies secondaires ; des espaces publics spécifiques (souvent liés à des équipements) pourront évidemment s'y installer. Il faut noter toutefois que nous excluons pour l'instant l'échelle basse des échoppes : le caractère « domestique » et tout à fait souhaitable des projets nous semblant plutôt devoir résider dans des typologies à la fois plus complexes et plus hautes comportant des balcons, des loggias ou des terrasses plantées.

Compte tenu des projets et des bâtiments existants qu'il faut bien évidemment intégrer, ce premier versant du projet comportera toutefois deux exceptions et une proposition sur les terrains que BMA compte bientôt aménager : l'îlot « sud-ouest » tout d'abord, pour lequel un couvert végétal plus fourni peut être négocié ; celui des Grands Moulins ensuite – équipement majeur à long terme – et dont les volumes hauts seront entièrement conservés ; ensuite celui des deux grands lots situés au sud des ateliers du tram et formant le quartier Bastide II. Ilots décisifs eux aussi

et pour lesquels nous suggérons le même formalisme d'ensemble en maintenant, comme BMA et Alain Charrier l'ont déjà suggéré, l'hypothèse de terrains sportifs et situés en bordure de parc ; enfin en conservant la grande halle aux farines située le long de la rue de la Rotonde.

#### Un pôle tertiaire en front de parc

Le pont sera bien sûr un événement dans le paysage bordelais et son débouché sur le parc, pour peu qu'il soit minutieusement traité, un élément majeur de ce « Parkway ». S'ajoutant aux facilités de desserte, il nous a donc semblé que, donnant sur le parc, un grand quartier tertiaire méritait d'être recherché. Légèrement au-delà du rond-point qu'il convient de toutes façons d'installer, un grand espace public viendra par conséquent se développer le long de la voie diagonale : Lieu Unique, situé face au parc et largement ouvert vers la Garonne, il pourrait accueillir un équipement majeur et devrait servir d'adossement à un pôle dont il convient en l'occurrence de bien mesurer les échelles – elles peuvent être hautes ou moyennes mais les immeubles qui leur serviront de support ne peuvent être qu'exceptionnels... Sachant – et c'est l'un des grands atouts de ce site – que les terrains sont ici suffisants pour que ce pôle ait une taille significative et que des synergies complexes puissent y jouer.

Telles sont donc les grandes lignes du projet qui nous a été demandé. Il est à l'échelle de ce site ; il ne peut que valoriser ce qu'a déjà de remarquable le paysage bordelais. Reste à l'approfondir bien sûr, à en esquisser le phasage et, pour le parc, à s'affirmer.

Bruno Fortier  
octobre 2005



# Espaces publics, espaces communs.

**Qu'est ce qu'un espace public ? Un lieu situé dans un environnement urbain et qui se prête à la rencontre ou à la circulation de nombreuses personnes, habitant ou non la ville, venant de tous horizons et de toutes origines, sans discrimination.** De ce point de vue, le parvis de la gare de Bordeaux ou la place Pey Berland sont des espaces publics. Cette qualité n'est pas évidente lorsqu'on est dans une impasse par exemple, même si, théoriquement, cet espace est public et donc accessible à tous. On sait bien qu'il en est de même de certains espaces publics situés dans des cités difficiles. On peut d'ailleurs, sur une place de petit village, si l'on n'est pas natif du lieu, avoir parfois le sentiment que, bien que public, l'espace vous rejette.

**De l'histoire des villes de notre civilisation occidentale, c'est bien évidemment l'agora grecque puis le forum romain qui dessinent pour nous les contours de l'espace public idéal.** Le véritable espace public démocratique reste celui où Diogène peut interpellé Alexandre, où les sophistes tiennent école, où les petits côtoient les grands et où s'élaborent les principes de la philosophie politique. Il y a pourtant fort à parier que l'espace public grec, et a fortiori romain, était plus violent encore que l'espace public contemporain, qu'il était le point de rassemblement naturel des révoltes, un lieu privilégié pour le

vandalisme et les actes de violence privée que favorise toujours la foule.

**A cette image de démocratie directe rêvée se superpose très vite un autre cliché, celui de la place de marché, colorée, crasseuse, vivante, bruyante, bon enfant.** C'est la place du Moyen Age remplacée bientôt par les grandes places renaissantes et surtout les grands espaces publics des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>, de la Rome de Sixte Quint au Bordeaux de l'intendant Tourny, de la place Saint-Pierre au dessin de Washington. **Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, la ville devient la ville des déplacements, celle que l'on connaît aujourd'hui. « L'univers a des roues » disait déjà John Stow au XVII<sup>e</sup> siècle.** Le Paris d'Haussmann est de même nature, et quoi qu'on pense, il n'a pas obéi aux seules règles de l'utilitarisme. Il s'est aussi préoccupé, systématiquement, des quartiers redessinés dans leurs limites par ses grands percements, créant des parcs, aménageant les grands réseaux, construisant des équipements que l'on dirait aujourd'hui de proximité.

Ces grands décors urbains, ces belles mises en scène abritaient les spectacles qui alimentent notre nostalgie, les calèches remontant les Fossés du Chapeau Rouge pour aller au jardin public, la parade sur les grands boulevards à Paris, la vue sur la place d'Espagne qu'avait Chateaubriand depuis

son hôtel. **On sait comment la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle a fait voler en éclat la notion même d'espace public, soit, le plus souvent, par conversion de tout espace libre en voirie automobile** – ce fut le cas des quais de Bordeaux mais aussi de la place Pey Berland, de la place de la Comédie ou de la place de la Victoire – soit, pour les hauts lieux touristiques des centres historiques par envahissement spectaculaire de touristes-consommateurs-voyeurs – et c'est le cas de toutes les célèbres places du monde que la voiture n'a pu envahir ou que les politiques urbaines ont réussi à chasser, place Sain-Marc bien sûr, place d'Espagne et à Bordeaux sans aucun doute la rue Sainte-Catherine.

**50 ans après, le constat est là : les vieilles villes européennes ont accueilli et accueillent encore, sur des espaces publics fragiles, trop de voitures et trop de public.** Dans les villes – et c'est le cas de la majorité d'entre elles, du moins en France – qui n'avaient pas de tradition en matière d'espaces publics, l'arrivée massive de la voiture a entraîné des destructions complaisantes de ce qui faisait la structure même de l'espace public, réduisant de façon drastique la place du piéton et des personnes fragiles (enfants, personnes âgées, jeunes mères avec poussettes, personnes à mobilité réduite) et accroissant de fait la fréquentation des quelques espaces

déclarés totalement piétonniers – exclusivité sur laquelle reviennent aujourd'hui les municipalités qui privilégient désormais les secteurs à contrôle d'accès comme dans le quartier Saint-Pierre et tentent de favoriser le partage de la voie.

**Il y avait donc, à Bordeaux comme ailleurs, une culture à réinventer totalement** puisque, au-delà même des principes concernant les usages qu'il fallait redéfinir, aucune pratique ne s'imposait : pas de matériaux uniformes, pas de couleurs imposées, pas de calepinages communs, pas de mobilier particulier. Les questions qui se posaient étaient donc de plusieurs ordres :  
- Où commençaient et où s'arrêtaient les grands espaces publics ? Quelles seraient leurs fonctions dans la ville ?  
- Fallait-il créer une unité d'aménagement entre ces espaces ?  
- Ces grands espaces devaient ils être reliés entre eux et, surtout, quelle place allait on attribuer à la voiture ?

**Les réponses à ces questions, une fois la décision à la fois violente et nécessaire de créer un tramway et de mettre au point un nouveau plan de circulation prise, tiennent en grande partie au dessin de Bordeaux que Bruno Fortier résume ainsi :**

« Je partirai d'une obsession (elle énerve les architectes) et de ce long tissu de pierre qu'elle affiche sur ses trois



kilomètres de rives. On peut bien s'en lasser, lui préférer l'inattendu du Palais de Justice, du neuf, du chahuté, du vif... l'exercice n'en reste pas moins fantastique : il aura consisté à ne choisir qu'un ton, à n'utiliser qu'un registre : partition limitée, mais dont Bordeaux aura pourtant tiré une sorte d'infini... Il faut y ajouter que l'on s'y perd et que ce classicisme, évident par instants (ses Quinconces, son théâtre) a choisi d'accepter à la fois l'inattendu et le déséquilibre : bref de partir un peu dans tous les sens face à un fleuve où s'étale sa dissymétrie : quais d'un côté, forêt de l'autre, rive haute ici et là berge alanguie...

**Des cours par conséquent, un labyrinthe que le flegme de ses façades finit par assagir, puis cette brusque dissymétrie...** C'est le plan de Bordeaux et l'on serait assez inquiet si la période récente ne lui avait laissé de quoi explorer d'autres pistes... »

**Les grands espaces publics ? Ils sont décrits en deux mots : les quais, rive gauche et rive droite et les cours, ponctués de leurs grandes places.** La nouveauté, lorsqu'on parle des quais, tient au linéaire envisagé puisqu'il ne s'agit plus de mettre en valeur la seule séquence noble de la ville (schématiquement entre pont de pierre et quai des Chartrons) mais bien, et sur les deux rives, la totalité des berges, d'une extrémité à l'autre du territoire communal.

Et cet aménagement s'accompagne naturellement d'une diminution importante de la circulation automobile des quais, diminution voulue, organisée, la circulation essentielle devant se reporter sur les cours.

**La nouveauté lorsqu'on parle des cours est qu'on parle de tous les cours,** de Brandenbourg au cours de la Marne, considérés comme un boulevard urbain

unique enserrant le cœur historique, ouvert aux voitures mais protégeant la vieille ville accessible d'abord et avant tout grâce au tramway.

Aujourd'hui, la réponse aux questions initiales est évidente. Les grands espaces publics sont majoritairement dévolus (mais jamais exclusivement) aux piétons et c'est le tramway qui sert de lien entre eux, des Quinconces à la place de la Victoire. **Tous les espaces publics ayant donné lieu à concours présentent des physionomies différentes qui permettent aux goûts subjectifs de s'exprimer.** Les quais de Michel Corajoud sont très éloignés des choix stylistiques de BLP pour les aménagements de voirie du tram et le cours du Chapeau Rouge de David Mangin n'a rien de commun avec la place de la Victoire de Bernard Huet ou la place Pey Berland de Francisco Mangado et King Kong.

**On aime ? On n'aime pas ? C'est affaire de conviction et cela n'engage pas la responsabilité du politique.**

Ce que dit Etienne Tassin de l'espace politique démocratique pourrait s'appliquer à la lettre, et au premier degré, à l'espace public pris dans son sens géographique. « **Fondée dans l'exigence que tout ce qu'on entreprend soit non pas fidèle à nos convictions, mais soit en accord avec la possibilité qu'existe et continue d'exister un espace public au sein duquel puissent toujours s'exprimer des convictions privées, l'éthique de la responsabilité se règle sur le souci d'instituer les conditions politiques d'une coexistence de convictions divergentes mais respectueuses sinon les uns des autres, du moins de l'espace d'apparition qui leur donne visibilité et réalité.**

**Les quais à Bordeaux sont devenus le plus grand espace de sociabilité de la ville,** un véritable espace public où peuvent se

côtoyer des communautés différentes, sans heurt, que ces communautés soient des communautés d'intérêt sectoriel (cycliste, rollers) ou des communautés plus durables (sociales, ethniques, professionnelles). Il y a 20 ans, sur les quais, le promeneur savait toujours où il était, tant étaient visibles les différences de fréquentation selon les quartiers bordant les quais. Aujourd'hui, et c'est toujours un sujet d'étonnement, les quais sont devenus un lien entre les quartiers, ou plutôt un objet en soi, unique, qu'on rallie depuis les quartiers.

**Restent alors les espaces que l'on pourrait qualifier de communs parce qu'ils font l'objet d'une appropriation par une communauté qui peut être celle des résidents (c'est plutôt le cas du square Vinet) ou des usagers** (on pourrait presque classer la place Camille-Jullian dans cette catégorie tant la prégnance d'Utopia est évidente), la place Saint Michel réalisant un bon mixte de ces deux cas de figure.

Elles font sans doute partie de ce qui donne à la ville sa couleur, et qui mérite de conserver sa personnalité tant qu'elles acceptent l'altérité.

**Si les grands espaces publics correspondent aux grands tracés, les petites places s'inscrivent dans le labyrinthe décrit par Bruno Fortier,** entre cours et Garonne. Elles sont de loin beaucoup plus difficiles à aménager que les grands espaces publics parce qu'elles demandent toujours de la modestie mais jamais de mièvrerie. La place Saint-Christoly est, de ce point de vue, une réussite.

**Reste enfin l'espace public le plus difficile à traiter parce que jamais pensé en tant que tel : la rue.** Il y a 50 ans, dans les rues d'échoppes, les jours de grande chaleur, les habitants, après avoir accroché devant leurs portes les rideaux rayés qu'on voit encore parfois,

s'installaient sur le trottoir, dans des fauteuils de jardin. **La rue était encore considérée comme un prolongement de l'espace domestique et la vie sociale se faisait sur le trottoir et non, comme aujourd'hui, dans le jardin.** Aujourd'hui les rues ne sont plus jamais pensées en dehors de la circulation et du stationnement qu'elles accueillent et c'est une erreur.

Michel Desvignes a fait quelques propositions remarquables de rues plantées, qui sont bien autre chose qu'une plantation d'arbres puisqu'elles posent la question de rendre à certaines rues le statut qu'elles avaient autrefois et que le concept de cour urbaine réactive aujourd'hui.

**Il ne suffit pas pour une ville d'avoir de beaux espaces publics, il faut que ces espaces publics, communs ou mixtes, fonctionnent bien. L'alchimie qui y est nécessaire n'est pas du domaine de la connaissance administrative ou politique, mais bien de celui des hommes : le politique peut et doit toutefois créer les conditions qui permettent de favoriser leur bon fonctionnement. Il semble bien qu'il y réussisse à Bordeaux.**

MLC  
janvier 2006



© Vincent Dugravier

Projet Lauréat **Vincent Dugravier**, architecte → Transformation d'un garage automobile en maison d'habitation

Catégorie **Habitat** (Maisons individuelles et logements collectifs)



© Flint et Christian-Miche

Projet Lauréat **Flint**, architecte → Hall 3 et 4 du Parc des Expositions

Catégorie **Edifices tertiaires, industriels et commerciaux**



© J.M. Monniers

Projet Lauréat **Bertrand Nivelles**, architecte → Remise aux normes des nouvelles salles de spectacles de la patinoire de Mériadeck

Catégorie **Extension – Transformation – Réhabilitation**



© Laurent Gouyou-Beauchamps

Projet Lauréat **Laurent Gouyou-Beauchamps & Fabien Pédelaborde**, architectes → Pavillon du Pôle d'échange Tram/Bus des Quinconces

Catégorie **Equipements Publics**





Projet mentionné **Emmanuelle Lesgourgues**, architecte → Transformation d'un atelier en maison d'habitation rue Leberthon

Catégorie **Habitat** (Maisons individuelles et logements collectifs)

© Christian Desile



Projet mentionné **HPL architectes** → Construction d'un parc de stationnement rue Lhote

Catégorie **Edifices tertiaires, industriels et commerciaux**

© M. Bonrepaux



Projet mentionné **Jean-Marc Domingo & Brigitte Lurton**, maîtres d'œuvres → La maison Bordeaux, maisons d'hôtes

Catégorie **Extension - Transformation - Réhabilitation**

© Richard Cerf

## Prix de l'architecture de la Ville de Bordeaux

Les **Prix d'architecture de la Ville de Bordeaux** existent depuis 2004 et sont décernés tous les 2 ans. Ils concernent des projets réalisés sur le territoire de la commune de Bordeaux après 2003. Ils ont pour but de faire connaître l'architecture contemporaine et d'encourager toutes les formes que peuvent prendre la création, l'enrichissement et la préservation du patrimoine architectural.

### Membres du jury 2006

Président : **Françoise-Hélène Jourda**, architecte  
Membres : **Olivier Brochet**, président du Conseil d'administration de l'école d'architecture  
**Emmanuel Caille**, rédacteur en Chef de d'A  
**Michel Duchène**, adjoint à l'urbanisme de la ville de Bordeaux  
**Isabelle Deltu**, architecte représentant le

Conseil régional de l'Ordre des architectes  
**Bruno Fortier**, architecte-conseil de la Ville Bordeaux  
**Omblin François**, maître d'ouvrage privé  
**Luis Fernandez-Galliano**, journaliste à *Arquitectura Viva*  
**Nicolas Mignani**, maître d'ouvrage privé  
**Emmanuelle Poggi**, architecte  
**Patrick Venries**, rédacteur en chef de *Sud Ouest*

### → Catégorie Habitat (Maisons individuelles et logements collectifs)

Le jury a décerné le prix à la transformation d'un garage automobile en maison d'habitation par l'architecte **Vincent Dugravier**. La rigueur et la pureté de l'aménagement, qui permettent de conserver l'esprit d'atelier, ont séduit le jury.

Mention à la transformation d'un atelier en maison d'habitation rue Leberthon, par l'architecte **Emmanuelle Lesgourgues**.

### → Catégorie Edifices tertiaires / industriels et commerciaux

Le prix est décerné à la construction des halls 3 et 4 du Parc des Expositions par

**Flint architectes**, pour la qualité inhabituelle des espaces construits, leur transparence et le soin apporté aux enveloppes.

Mention à la construction d'un parc de stationnement rue Lhote, par **HPL architectes**.

### → Catégorie Extension - transformation - réhabilitation

Le jury a décerné le prix à la Patinoire de Bordeaux Mériadeck. La remise aux normes de la salle de spectacles par l'architecte **Bertrand Nivellet** a été récompensée pour l'originalité du projet, son écriture déconcertante, l'audace d'une mise en volume qui s'intègre pourtant parfaitement à un

environnement bâti.

Mention à la Maison d'hôtes « Maison Bordeaux », aménagements réalisés par **Brigitte Lurton**, architecte d'intérieur.

### → Catégorie Equipements publics

Le prix a été décerné au pavillon du pôle d'échanges tram/bus des Quinconces, réalisé par les architectes **Laurent Gouyou-Beauchamps & Fabien Pédelaborde**. Le jury a souhaité récompenser la simplicité et l'évidence du projet dans un environnement patrimonial. Il a apprécié le soin apporté aux détails de la réalisation et la rigueur de la construction.

# L'Appel à idées échoppes

La Ville de Bordeaux a lancé en 2005 un « Appel à idées échoppes » européen, ouvert aux architectes mais aussi aux étudiants en architecture.

Cet appel à idées se proposait de démontrer :

- qu'il est possible d'améliorer l'habitabilité des échoppes sans les dénaturer,
- que le recours à un architecte est toujours souhaitable,
- que faire appel à un architecte n'est pas réservé à des propriétaires disposant de budgets importants.

Les candidats avaient la possibilité de choisir une échoppe simple, une échoppe double ou une échoppe d'angle, dont les plans et la situation dans la ville étaient fournis dans le règlement du concours.

178 dossiers, anonymes, ont été enregistrés. 5 lauréats et 4 mentionnés ont été sélectionnés par le jury.

## Membres du jury 2006

Président :  
**Marc Barani**,  
architecte

Membres architectes :  
**Patrick Baggio**,  
président du Conseil  
Régional de l'ordre  
des architectes  
**Bernard Bouzou**,  
**Michel Brodowitch**,  
architecte des  
bâtiments de France  
**François Gondran**,  
architecte des  
bâtiments de France  
**Patricia Leboucq**,  
architecte conseil  
auprès de la DAPA  
**Alexandre Mélianos**,  
architecte conseil de la  
Ville de pierre  
**Myrto Vitart**

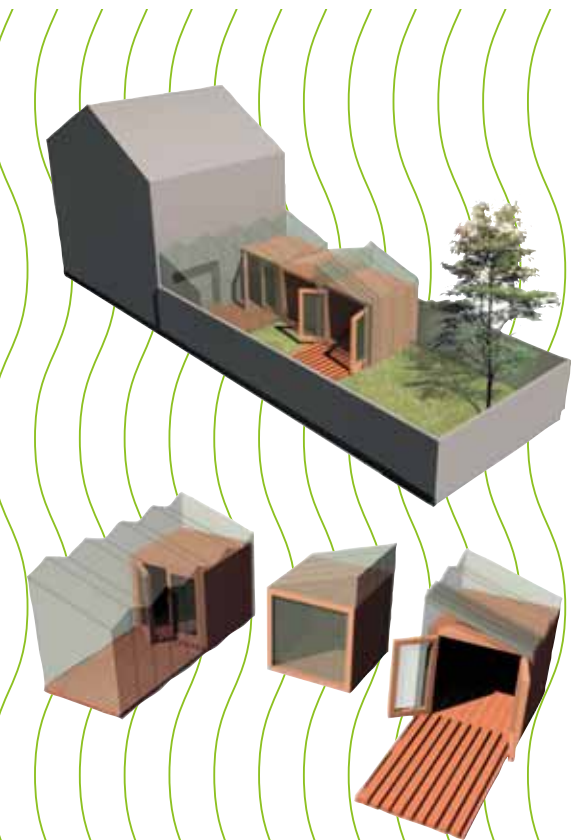
Personnalités  
compétentes :  
**Robert Coustet**,  
professeur des  
Universités  
**Jean-Bernard Gillès**,  
journaliste au *Moniteur*  
**Benoît Lasserre**,  
journaliste à *Sud Ouest*  
**Jacques Tribalat**,  
auteur de *L'échoppe :  
un art de vivre*,  
éd. A éditions (33).  
Maîtres d'ouvrage :  
**Jean-Marie Gout**,  
directeur général  
de Gaz de Bordeaux

## L'Appel à idée échoppes est financé par le gaz de Bordeaux.

La totalité des projets sera exposée dans différents lieux de la ville :

• du 1<sup>er</sup> au 5 mars  
dans les **futurs locaux  
de la Maison de  
l'Architecture**,  
308 avenue Thiers

• du 13 mars au 13 avril  
**Gaz de Bordeaux**  
6 place Ravezies  
**Projets de Bordeaux**  
1 place Jean-Jaurès  
**table ronde :**  
le 13 avril à 18h30



## lauréat (267 MIA) Échoppe en rez-de-jardin

**Manuel Calabro**, architecte  
49 rue d'Aboukir 75002 Paris  
calabro.manuel@wanadoo.fr

### Cabine de jardin

La stratégie retenue ici ne repose ni sur une restructuration lourde ni sur une surelévation mais **parie sur l'initiative et l'inventivité des habitants** en leur laissant la fantaisie de transformer des échoppes comme ils le peuvent. Le parti pris est ludique, sorte de Rubick's Cube surdimensionné.

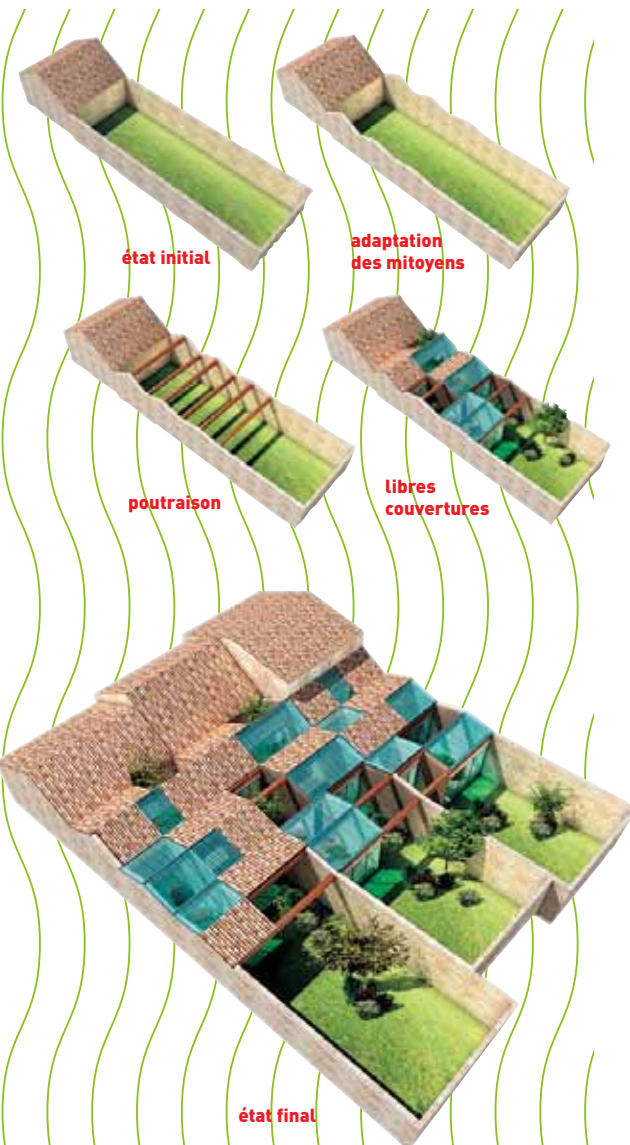
**Le projet se décline sous la forme de cabines de jardins à usage polyvalent. Elles peuvent être alignées de manière à constituer une suite de pièces, elles peuvent jouer les cabanes au fond du jardin, se faire face, etc.**

La cabine ne propose que l'espace strictement nécessaire, une sorte d'écologie spatiale, montrant que l'espace est compté et doit être utilisé de façon optimale.

C'est le jardin qui doit assujettir les cabines et non l'inverse. La cabine peut être livrée comme un produit fini et peut s'adresser à des catégories diverses de population qui peuvent les personnaliser.

A chaque cabine est adjointe une extension, qui entoure la cabine comme un gant, en toile. Ces auvents créent des micros lieux à l'intérieur du jardin, peuvent se replier par mauvais temps et permettre un usage nomade, un va et vient permanent entre l'intérieur de la maison et les cabines.

Ces cabines doivent être préfabriquées et installées sans l'aide d'un architecte.  
*Budget estimatif pour une cabine de 20 m<sup>2</sup> et 22 m<sup>2</sup> d'auvent : 12 000 € HT hors équipement de cuisine et plomberie.*



## lauréat (310 DCG) Échoppe en rez-de-jardin

**Dominique Lesbegueris**, architecte  
Le marchan  
Quartier du port 64520 Guiche  
dl.a@wanadoo.fr

### Proposition d'extension respectant la réglementation prévue par le PLU.

Le concept proposé prend appui sur les invariants typologiques de l'échoppe et non sur les particularités de chacune, celui-ci pouvant s'y adapter au coup par coup dans le cadre d'un dépôt de permis de construire particulier.

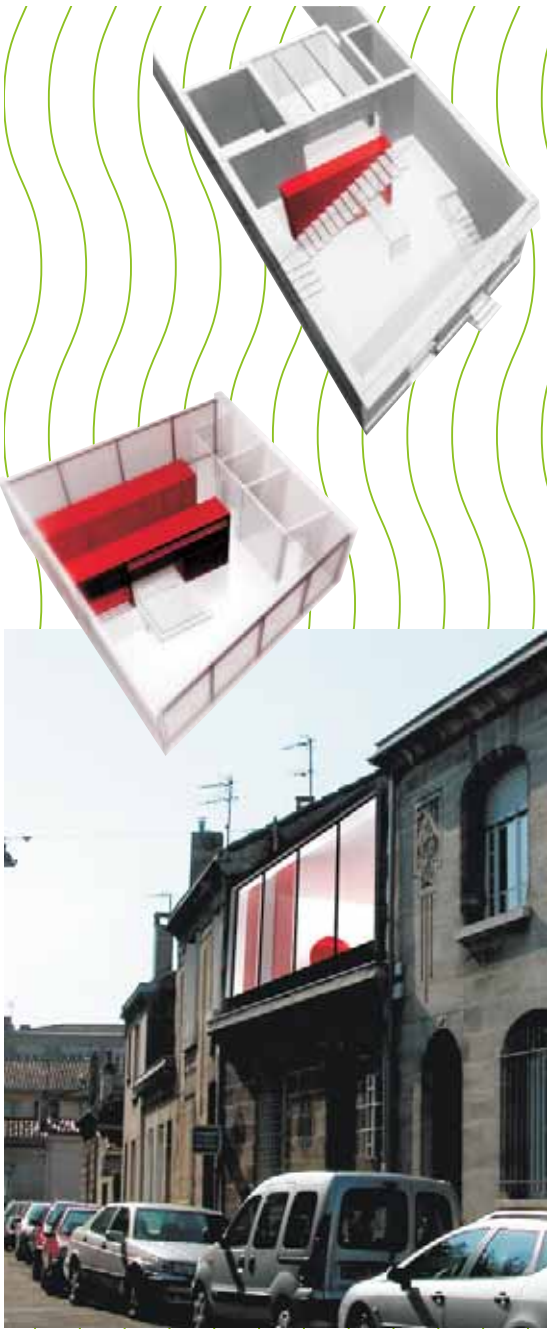
Le concept prend en compte la durabilité de l'échoppe : habitation/jardin, plein/vide, minéral/végétal, urbain/rural.

Sa mise en œuvre appelle des techniques de construction simples qui évitent un travail de fondation et de gros œuvre qui perturberait le cœur d'îlot. **Seuls les murs mitoyens sont adaptés pour supporter l'appui de poutres en bois ou en acier lancées en travers de la parcelle. Celles-ci une fois en place servent d'appui à une libre couverture constituée alternativement de versant de tuiles et de versants de verres, « serres » empruntées à l'activité horticole,** et permettant la combinaison infinie d'espaces imbriqués (couverts, opaques, transparents ou ouverts) en plan comme en coupe.

Les choix de couverture d'un versant à l'autre sont dictés par l'orientation du bâti et l'articulation au bâti existant selon sa hauteur à l'égout.

Le concept peut s'étendre à un quartier entier et lui donner une nouvelle identité. Il s'inscrit en outre dans les enjeux de citoyenneté planétaire et de protection/gestion de notre environnement (grâce au dispositif de gestion climatique)

*Budget prévisionnel : 800 € HT / m<sup>2</sup>.*



**lauréat** (211CAR)  
Échoppe simple (60 à 132 m<sup>2</sup>)

**Carola Vannini**, architecte  
Vicolo del Bologna 86  
00153 Rome  
c.vannini@archiworld.it

Programme :  
- extension au rez-de-chaussée (16 m<sup>2</sup>)  
- surélévation au dessus de la structure originale du bâtiment (56 m<sup>2</sup>)  
- réorganisation de la distribution intérieure

**Le nouveau volume supérieur qui constitue la surélévation du premier étage est conçu comme une boîte dématérialisée sur les 2 façades vitrées.** Il est revêtu métalliquement. Le recul du nouveau volume, soit sur les façades, soit sur les cotés, permet une totale indépendance par rapport aux édifices environnants soit en terme de hauteur, soit en terme d'alignement. L'extension en rez-de-chaussée coté jardin obéit aux mêmes principes.

**La distribution intérieure est centrée sur 2 murs qui subdivisent les zones fonctionnelles et engendrent différents espaces : l'escalier, le mur équipé de la cuisine, la salle à manger et les 2 murs des chambres à coucher.**

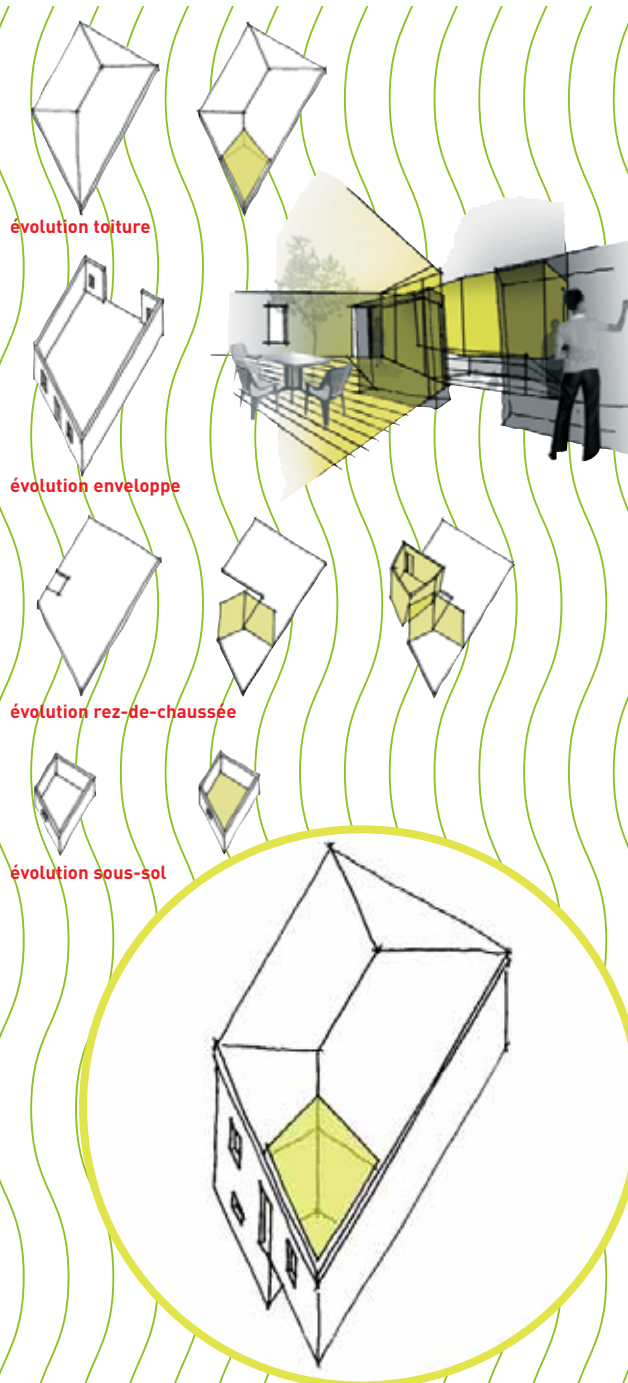
**Il s'agit d'un bloc central et indépendant par rapport à la structure dans laquelle il est placé et qui peut par conséquent être inséré dans des espaces de différentes dimensions.**

Les deux nouvelles façades du 1<sup>er</sup> étage sont laissées libres de division. Un système de protection coulissant sur des rails permet de garantir l'intimité nécessaire aux chambres. L'extérieur, le volume supérieur est un corps lumineux dans la ville.

Une véranda est créée sur le jardin et une terrasse à l'étage.

En proposant une typologie d'intervention fondée sur quelques éléments distributifs indépendants du contexte, le projet vise à permettre l'utilisation quelles que soient les petites variations individuelles qu'affectent les échoppes.

Estimation prévisionnelle : 160 000 €



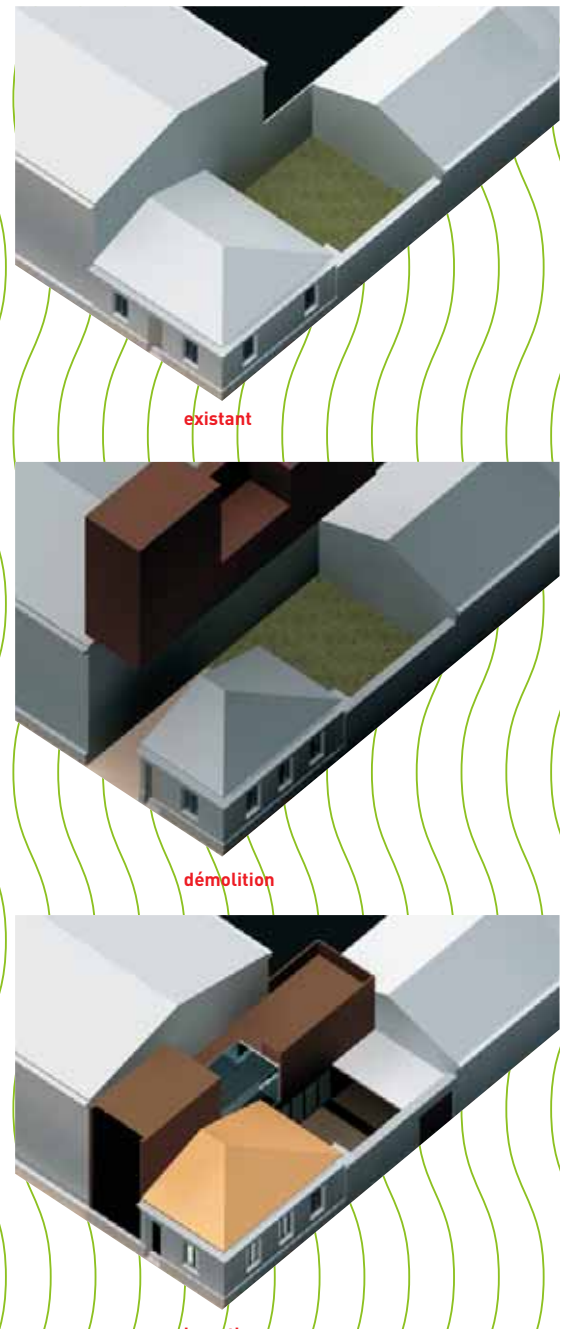
**lauréat** (621 MCA)  
Échoppe double (119 à 146 m<sup>2</sup>)

**Mélanie Steger & Christophe Riss**, étudiants  
Strasbourg

**Le parti pris est de conserver l'enveloppe du bâtiment et de préserver autant les façades que la volumétrie.** Toutes les modifications s'opèrent à l'intérieur de l'enveloppe en partant de la **création d'une « cour » à l'arrière de la façade grâce à l'ouverture du toit, cour qui peut être couverte par une toiture transparente ou laissée à l'air libre.**

L'extension de la surface habitable se fait alors par « creusement » ou « surélévation » intérieurs. La cave devient une pièce habitée ouverte sur le reste de la maison. Elle est éclairée par la lumière pénétrant depuis la nouvelle cour. Au dessus l'aménagement d'un demi niveau est enfin possible.

Budget prévisionnel : 48 200 €



**lauréat** (CCD001)  
Échoppe d'angle

**DC architectures**  
Thomas Douvin, Fabio Cirrincione,  
Daniel Ciocazanu, architectes  
397 rue des Pyrénées  
75020 Paris  
atomica@free.fr

**Insert**

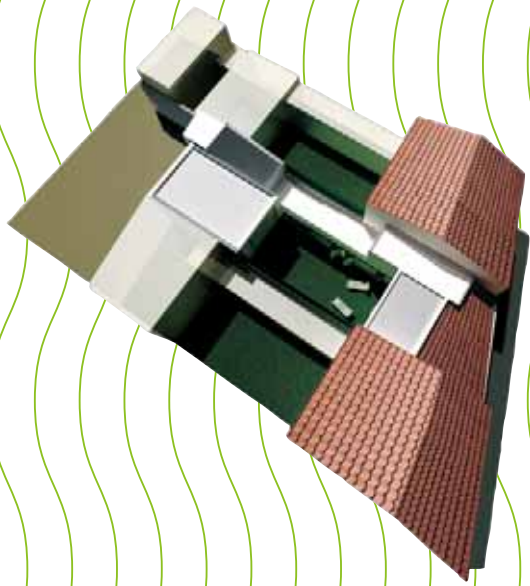
Extension d'une échoppe d'angle. En position d'articulation entre 2 voies de statut inégal, elle se distingue de son contexte par son gabarit en rez-de-chaussée, confronté aux maisons de villes qui lui sont moyennes et qui se développent en R+1. **La proposition d'extension se matérialise sous la forme d'un volume à R+1 d'une largeur de 3,77 m sur toute la longueur de la parcelle. Cet insert se glisse dans un interstice créé par une démolition partielle de l'échoppe.**

Programme retenu pour l'extension : 4 chambres, salle d'eau, salle de bain et piscine en option. L'enveloppe de l'extension est en bardage bois intégrant les baies et leur système d'occultation. Coté nord ouest, le plancher est abaissé de 108 cm pour créer une partie bureau et mieux gérer l'accès vers la cave. Coté cour, l'extension postérieure à la construction de l'échoppe est démolie ce qui permet de créer un patio et une zone stationnement.

En option : une piscine accessible à R+2 associée à une terrasse peut se substituer au patio planté de l'étage.

Evaluation budgétaire : 194 000 € (1 210 €/m<sup>2</sup>) sans piscine

Piscine 35 130 € soit au total 1 430 €/m<sup>2</sup>



**mentionné** (284 PPR)  
Échoppe simple (60 à 230 m<sup>2</sup>)

**Atelier BPM**  
Arnaud Boulain, Delphine Pirrovani,  
Loïc Mazières, architectes  
Florence Roumagnac,  
Philippe Peyrefitte, étudiants  
68 rue de la Rousselle  
33000 Bordeaux  
atelier.bpm@wanadoo.fr

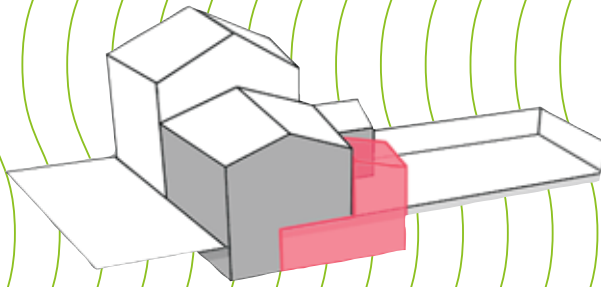
La proposition s'affranchit de la réglementation qui fixe à 17 m la bande constructive et propose des constructions dans la parcelle, fractionnant ainsi le jardin ou le transformant en jardin intérieur, cette disposition existant fréquemment à Bordeaux dans les quartiers d'échoppe.

**L'échoppe n'est donc pas surélevée côté rue. Elle l'est en revanche sur l'arrière.**

Le projet prévoit d'ouvrir les cœurs d'îlots par la création de venelles, enrichissant ainsi les espaces piétonniers de ces quartiers mais desservant aussi les fonds de jardins.

La rue et venelle sont reliées entre elle par un espace étroit de transition qui accueille les éléments techniques de la maison (cuisine, salles de bains, circulations etc...)

La surface habitable passe de 60 m<sup>2</sup> à 230 m<sup>2</sup>.  
Budget prévisionnel : 230 m<sup>2</sup> habitable (dont 35 m<sup>2</sup> rénovés) et 50 m<sup>2</sup> de jardin : 900 €/m<sup>2</sup> pour le neuf (300 €/m<sup>2</sup> pour la rénovation sommaire de l'existant)  
Budget global : 186 000 € HT.



**mentionné** (BOR 002)  
Échoppe simple (60 à 155 m<sup>2</sup>)

**Olivier Nicollas & Guillaume Zilio**, architectes  
51 avenue des Vosges  
67000 Strasbourg  
olivier@coulon-architecte.fr

Le projet offre une transformation de l'échoppe par l'intérieur. La maison existante voit sa surface quasi doublée et les qualités de son environnement maintenues : l'impact sur la rue et le jardin garde ses qualités actuelles. **L'extension se fait dans le prolongement de la cave existante, en viabilisant le rez-de-chaussée bas et en front de jardin.**

Côté jardin, l'agrandissement est minime. Il se fait dans la largeur de la parcelle : une véranda se glisse entre l'annexe existante et le mur mitoyen. **Les proportions de l'espace vert sont quasiment inchangées.**

La surface habitable de la maison passe de 60 m<sup>2</sup> (+ 22 m<sup>2</sup> de cave) à 155 m<sup>2</sup> (71 m<sup>2</sup> en RDC bas, 64 m<sup>2</sup> en RDC et 20 m<sup>2</sup> en étage).  
Budget prévisionnel : 85 100 € (550 €/m<sup>2</sup>)



**mentionné** (118 PAT)  
Surélévation d'une échoppe simple

**Rémi Desalbres & Véronique Villaneau**, architectes  
128 rue du docteur Albert-Barraud  
33000 Bordeaux

Surélévation d'une échoppe pour loger une famille nombreuse. Création de 4 chambres, d'un garage à vélo.

La surélévation, en pastiche de l'échoppe d'origine transforme l'échoppe en maison de ville.



**mentionné** (ZBH 419)  
Échoppe simple (60 à 155 m<sup>2</sup>)

**Arnaud Comin**, architecte  
**Virginie Albvira & Fabien Laporte**, étudiants  
30 rue de Ruat  
33000 Bordeaux  
arnaud.comin@wanadoo.fr

Le parti pris est celui d'une extension verticale se composant d'un bandeau vitré de 50 centimètres décollant la toiture dont la pente est conservée.

À l'arrivée, et tout en conservant la bande constructive des 17 mètres, le rez-de-chaussée est prolongé vers l'arrière de la parcelle par un volume bas, adapté aux proportions des jardins. Le rez-de-chaussée devient ainsi un long volume traversant amenant de la rue au jardin par une succession de lieux de vie.

Budget prévisionnel pour une superficie passant de 60 m<sup>2</sup> à 155 m<sup>2</sup> (avec un patio de 14 m<sup>2</sup>, un jardin de 64 m<sup>2</sup> et une terrasse à l'étage de 10 m<sup>2</sup>) : 177 000 € HT

Habiter au 8<sup>e</sup> étage c'est sublime!

Oui, je voulais une maison,  
mais je n'aime pas le gazon.



vue d'une loggia au 8<sup>e</sup> étage Résidence « le parc de Richelieu » 410 appartements à Bordeaux / © Xaveer de Geyter  
Xaveer de Geyter architecte Kaufman & Broad / Malardeau promoteur  
exposition du vendredi 28 avril au dimanche 18 juin 2006 à arc en rêve centre d'architecture

## construire haut, voir plus loin partager de nouveaux horizons

D'ici à 2025, **80%** de la population sera urbaine.

En **50 ans** le territoire urbanisé a été **multiplié par 2**.

Bordeaux a une superficie équivalente à celle de Lyon pour **2 fois moins** d'habitants.

L'étalement urbain est un phénomène nuisible à la qualité de l'environnement.

L'éparpillement des maisons pose des questions graves et urgentes :

gaspillage du sol, consommation d'énergie, pollution, surcoûts des services et infrastructures, ségrégation sociale, isolement...

**Pour répondre aux besoins de tous et de chacun,  
les choix sont multiples : redécouvrir les formes collectives d'habitat,  
inventer l'habitat individuel dense, accueillir la diversité,  
respecter l'identité, protéger les intimités, offrir la convivialité.**

« Monter plus haut, c'est gagner du sol, et permettre, éventuellement l'aménagement d'un jardin ou d'un espace public. La dynamique de la hauteur est extrêmement positive pour la vue et pour la lumière. » Christian de Portzamparc

« Il faut rechercher à quels endroits stratégiquement on pourrait enrichir la ville par des verticales. » Jean Nouvel

« Il n'est pas possible de repousser indéfiniment l'avenir. » Rem Koolhaas

arc en rêve centre d'architecture **bordeaux**

[arcenreve.com](http://arcenreve.com)

Entrepôt 7 rue Ferrère Bordeaux





**Les boutiques de design**

- 1 otta  
24, cours Georges Clémenceau
- 2 versus mobili  
14, rue Duffour Dubergier
- 3 galerie tourny  
23, cours Verdun
- 4 robba di noi  
76, rue du Pas Saint-Georges
- 5 RKR  
73, rue Notre Dame
- 6 spirit  
26, Avenue St Amand
- 7 art des Hom  
10, rue Voltaire
- 8 galerie du loup  
74, rue du Loup
- 9 kartell  
1/2 quai de Richelieu
- 10 bulthaup  
34, Place des Martyrs de la Résistance
- 11 Cdesign  
31, rue de Cheverus
- 12 bernardaud  
5, cours de l'Intendance
- 13 paris b  
34, cours Verdun
- 14 nielsen  
107, cours Balguerie Stutenberg
- 15 steiner  
9, Avenue d'Arès
- 16 forma  
4, Place Grands Hommes
- 17 technilite  
34, cours Alsace Lorraine
- 18 mostra  
4, rue du Parlement Sainte-Catherine

# Les débats

**vendredi 3 mars**

**15h00**

## **Notre logement dans dix ans.**

Economies d'énergies, nouvelles technologies, nouveaux matériaux... Les constructeurs, les ingénieurs et les architectes vont-ils nous proposer demain un habitat écologique ? Et à quel prix ? De la maison haute technologie – chère – au nouveau modèle de Maison Phénix pour budgets moyens (la « Concept House »), voire à la maison modulaire promue par Algeco, que nous apprennent des réalisations de maison individuelle pour l'habitat et le cadre de vie de demain ?

avec

**Michel Duchène** (maire adjoint chargé de l'urbanisme à Bordeaux)

**Alain Maugard** (président du Centre scientifique et technique du Bâtiment - CSTB)

**Emmanuel Desmaizères**

(Bouygues Immobilier Bordeaux)

**Jacques Ferrier** (architecte)

**Xavier Gonzalez** (architecte)

animation :

**Rémi Cambau**, *cadredeville.com*

**16h30**

## **Le logement idéal existe-t-il ?**

Non pas le logement rêvé mais celui qui répond aux nouvelles attentes des habitants. Que nous apprennent à ce sujet les acheteurs de maisons individuelles ? Quelles réponses apportent les professionnels de l'immobilier ? A quoi servent les architectes ?

Les Français interrogés par Ipsos se disent bien dans leur logement à 82%, mais seulement 7,6% citent « les appartements spacieux, confortable, lumineux » et 4,9% l'architecture. La qualité de l'environnement (l'urbanisme) est la première raison

avec

**Guillaume Erner** (sociologue)

**Françoise-Hélène Jourda** (architecte)

**François Bonnet** (président d'Apollonia)

**Louis Paillard** (architecte)

**Laurent Poulon** (DV Construction)

animateur :

**Françoise-Hélène Jourda**

**18h00**

## **Audace architecturale : jusqu'où peut-on aller ?**

*Le cas des Berges du Lac – Retour sur un concours d'urbanisme et d'architecture*  
Quel projet va se réaliser entre le supermarché Auchan et le Lac ? Quelles visions de la ville et de l'habitat défendaient les six propositions de partenaires privés (investisseurs et développeurs), candidats à l'aménagement des 27 hectares au bord du Lac à Bordeaux ? Les propositions des architectes, les éléments du débat, les raisons d'un choix...

avec

**Alain Lorgeoux** (directeur général du pôle « Aménagement et Développement » à la CUB),

**Olivier Brochet** (architecte)

**Christian Devillers** (architecte)

**Luc Arsène-Henry** (architecte)

**Frédérique Monjanel** (ING)

**Alain Ferrasse** (Eiffage Immobilier)

**Francis Cuillier** (directeur de l'a'urba)

animateur :

**Alain Pagès**, *France Bleu Gironde*

**samedi 4 mars**

**14h30**

## **Ville et Grand Paysage / Quel visage pour la Rive Droite de Bordeaux entre le nouveau pont Lucien-Faure et le pont de Pierre ?**

La ville de Bordeaux a retenu le projet d'une grande plaine alluviale habitée en regard des façades XVII<sup>e</sup> des quais de la rive gauche, quais « jardinés » par Michel Corajoud. Comment va se traduire ce concept qui réintroduit la nature en ville ? Quel habitat ? Quelles activités ? Quels déplacements ? Quelles pistes ont tracé les étudiants en architecture sur ce territoire ?  
*La grande maquette du site sera présentée*

avec

**Bruno Fortier** (architecte) et/ou **Michel Desvigne** (paysagiste), concepteurs du projet

**Rudy Ricciotti**, **Benedetta Tagliabue**,

**Jonathan Woodroffe**, **Olivier Brochet**,

architectes encadrant les élèves de l'École d'Architecture et du Paysage de Bordeaux

**Pascal Gerasimo** (directeur général de Bordeaux Métropole Aménagement)

**Philippe Barrieu** (Tourny Meyer)

animation :

**Bastien Lauque**, *TV7*

**16h30**

## **Maison ou Immeuble, choix de vie, choix de ville ? La maison contre la ville ?**

Le parti pris urbain retenu pour la rive droite se veut une réponse à l'étalement urbain de l'agglomération bordelaise, de même que la renaissance du centre historique, ou la reconquête des Bassins à flot et le développement de Bordeaux Nord. Comment l'habitat peut-il s'insérer dans ce projet, et quel type d'habitat, au-delà du concept « tarte à la crème » d'habitat individuel dense ?

avec

**Hugues Martin**, maire de Bordeaux

**Etienne Guéna** (Medef, membre du comité permanent de l'association Foncière Logement),

**François Bonnet** (président, Apollonia)

**Philippe Gazeau** (architecte)

**Rudy Ricciotti** (architecte)

**Nasrine Seraji** (architecte)

animateur :

**Patrick Venries**, *Sud-Ouest*

**dimanche 5 mars**

**11h30**

## **Quel avenir pour les échoppes bordelaises ?**

Autour des propositions faites par plusieurs centaines d'architectes sur les extensions possibles d'échoppes, quelles sont les leçons de cet appel à idées lancé par la ville avec Gaz de Bordeaux ? Quelles pistes se dessinent pour les propriétaires ?

avec

**Michel Duchène** (adjoint au Maire de Bordeaux chargé de l'urbanisme)

**Marc Barani** (architecte, président du jury)

**Michel Brodovitch** (architecte des Bâtiments de France)

**Dominique Lesbegueris** (architecte)

**Patrick Baggio** (président régional de l'Ordre des architectes d'Aquitaine)

animateur :

**Laurent Lataste**, *FR3 (à confirmer)*

**13h00**

## **Le design peut-il sauver les meubles ?**

Quelles sont les nouvelles tendances de cet équipement de la maison auquel le design donne un nouveau souffle ?

Le mobilier devient-il le représentant d'une sensibilité des acheteurs à la création contemporaine ? Qu'en disent les créateurs, les éditeurs, les diffuseurs ?

avec

**Michel Roset** (*Ligne Roset, Cinna*)

**Erwan Bourroullec** (concepteur)

**Maryline Brustolin** (*FR66*)

**Karin Aubertin** (*Ikea Design*)

**Nathalie San Agustin** (*Galerie Tourny à Bordeaux*)

animatrice :

**Jeanne Quéheillard**, journaliste indépendante

## **L'équipe d'Agora 2006** **www.bordeaux.fr//agora**

**Michel Duchène**, adjoint au maire de Bordeaux en charge de la coordination de l'action municipale, de l'urbanisme, des espaces publics, de l'habitat, des transports et de la démocratie locale.

Coordination générale  
**Michèle Laruë-Charlus**  
secrétaire générale adjointe chargée du suivi du projet urbain

Commissariat général  
**FGP (a)**  
**Jacques Ferrier**,  
**Philippe Gazeau**,  
**Louis Paillard**  
Scénographie :  
**FGP (a) et Franck Tallon**  
Chef de projet :  
**Stéphanie Durand**  
Design graphique  
exposition et journal :  
**Franck Tallon**  
Montage des films :  
**Cinétique**  
Interviews et textes :  
**Maryse Quinton**, journaliste

Organisation des débats  
et site internet :  
**Rémi Cambau**

Communication :  
**Charles-Marie Boret**

Responsable des prix  
de l'architecture :  
**Laurence Knobel**

Responsable de l'appel  
à idée échoppes :  
**Anne-Laure Moniot**

## Avant l'exposition

### mercredi 22 février

17h30  
exposition  
**La maison du vélo**  
69 cour pasteur

### jeudi 23 février

20h30  
Projection à l'Utopia du film **Le Rebelle** de King Vidor suivie d'un débat animé par **Jean-Bernard Gilles** (*Le Moniteur*) et **Benoit Lasserre** (*Sud Ouest*) avec **Luc Arsène-Henry, Olivier Brochet, John Brodeur, Sophie Courriand, Patrick Hernandez, Roy Kabemba, Fabien Pédelaborde, Michel Pétauud-Létang, Emmanuelle Poggi** et **Boubakar Seck**.  
En parallèle avec Agora, le cinéma Utopia présentera trois autres films : **The World** de Jia Zhang Ke, **My Architect** de Nathaniel Khan et **L'Architecture du chaos** de Peter Cohen.  
**Cinéma Utopia**  
5 place Camille-Jullian

### vendredi 24 février

18h  
Premier «vendredi de l'architecture» à la librairie Mollat avec **Olivier Brochet**.  
**Salon Mollat**  
11 rue Vital-Carles

### lundi 27 février

18h  
Conférence de **Philippe Gazeau** (architecte)  
**Salon Mollat**  
11 rue Vital-Carles

### mardi 28 février

18h  
Conférence de **Matali Crasset** (designer)  
**Salon Mollat**  
11 rue Vital-Carles

### mercredi 1<sup>er</sup> mars

18h30  
Exposition de **L'Appel à idées échoppes Futurs locaux de la maison de l'architecture**  
308 avenue Thiers

### jeudi 2 mars

18h  
Exposition « L'habitat privé en Aquitaine »  
**Maison de l'architecture**  
2 place Jean-Jaurès

## L'exposition au H14

### vendredi 3 mars

10h00  
Ouverture au public

### samedi 4 mars

### dimanche 5 mars

Ouverture de 10h à 20h

**Agora** au Hangar 14  
Une grande exposition sur la maison individuelle, le design et les projets de la rive droite avec les architectes suivants : **atelier Fernandez-Serres, l'atelier provisoire, Marc Barani, Sophie Bello & Philippe Maurice Caucheteux, Jérôme Béranger & Stéphanie Vincent, Agence Block, Oriane Deville, Jacques Ferrier, Philippe Gazeau & Michèle Pasquier, Raphaëlle Hondelatte et Mathieu Laporte, Christophe Lab, Émilie Lovato-Brochet, Marin + Trottin, Sylvain Menaud, Julien Montfort, Jacques Moussafir, Louis Paillard, Christian Pottgiesser, Rudy Ricciotti, Adelfo Scaranello, Schurdi-levraud & Poole, Bruno Fortier & Michel Desvignes, et les designers : Christian Biecher, Ronan & Erwan Bouroullec, Jean François Dingjan, Inga Sempe.**

Trois expositions seront présentées :  
« 8 jours en famille » (agence **Cosmos**),  
« Train 03 » de **Olivier Michaels** et « Entre nous » de **Sabine Delcour**.

Et, tout le temps d'Agora, dans le H14, la **librairie Mollat** sera présente, avec des livres consacrés à l'urbanisme, l'architecture et le design.

## Pendant l'exposition

### samedi 4 mars

18h00  
Inauguration officielle

18h30

[ à l'étage du H14 ]  
**Remise des prix d'Architecture de la Ville de Bordeaux**

19h30

[ à l'étage du H14 ]  
**Remise des prix aux lauréats de l'Appel à Idée Echoppes**

de 22h00 à 4h00

[ à l'étage du H14 ]  
**Nuit de l'architecture**  
organisée par **Nicolas d'Aspremont** et les étudiants de l'École d'Architecture et du Paysage de Bordeaux.

Avec, en têtes d'affiche **Radiobomb** (uk) [Drum & Bass] et **DJ Nico** (Bordeaux) [Drum & Bass] vs **MC Jamalski** (USA) [Realtymassive] ...et **Sushi-Sooshamp** (Bordeaux) [Hip-Hop Electro], **Kepa** (Bordeaux) [live electro], **Loki** (Bordeaux) [breakbeat] et **DJ Nagual** [Nuskool Break]

### dimanche 5 mars

17h00  
**Cirque contemporain : Magie Réelle**

19h00

**Grande vente aux enchères du mobilier d'Agora 2006.**

## Les débats

### vendredi 3 mars

de 10h à 20h  
[ à l'Agora-café/H14 ]

[ Voir programme détaillé page précédente ]

15h00

**Le logement dans dix ans.**

16h30

**Le logement idéal existe-t-il ?**

18h00

**Audace architecturale : jusqu'où peut-on aller ?**

Le cas des Berges du Lac - Retour sur un concours

### samedi 4 mars

de 10h à 18h  
[ à l'Agora-café/H14 ]

10h à 14h00

**Atelier public de l'école d'architecture de Bordeaux hors les murs**

avec **Rudy Ricciotti, Jonathan Woodroffe, Pablo Samañégo** encadré par **Olivier Brochet**

14h30

**Ville et Grand Paysage**

Quel visage pour la Rive Droite entre le pont Lucien-Faure et le pont de Pierre ?

16h30

**Maison ou Immeuble, choix de vie, choix de ville ?**

### dimanche 5 mars

de 10h à 15h  
[ à l'Agora-café/H14 ]

11h30

**Quel avenir pour les échoppes bordelaises ?**

13h00

**Design : Le design peut-il sauver les meubles ?**

## Hors les murs

### • Arrêt sur l'image Galerie

Hangar G2, Bassins à flot

L'association Cdesign et Arrêt sur l'Image Galerie invitent **FR 66** à présenter ses éditions signées des designers **Christophe Pillet, Dominique Mathieu, Mathieu Lehanneur, David Dubois, l'Agence Lacaton & Vassal, Johanna Van Daalen**. **FR 66** édite et distribue sur Paris des collections pour équiper des intérieurs contemporains. Une rencontre sera organisée avec un des designers de **FR 66**.

### • arc en rêve centre d'architecture

Entrepôt, 7 rue Ferrère

**Exposition [36] histoires de maisons**  
du 26 janvier au 5 mars

**Exposition Voisins-voisines**  
Nouvelles formes d'habitat individuel en France  
Jusqu'au 5 mars

### • Les boutiques de design

(ArtDesHom, Bernardaud, Bulthaup, C. Design, Galerie du Loup, Galery Tourny, Kartell, RKR, Mostra, Nilsen, Otta, Paris b, Robba di Noi, Spirit, Steiner, Versus Mobili) participent à Agora en prêtant des luminaires et en organisant chez elles des mises en scène autour de certains designers.  
[ Voir carte détaillée page précédente ]

### • Maison de l'architecture

2 place Jean-Jaurès

**Exposition « L'habitat privé en Aquitaine »** et organisation, pendant Agora, de **visites des bâtiments primés par les Prix d'Architecture de la Ville de Bordeaux.**

dans les futurs locaux de la **Maison de l'Architecture**,  
308 avenue Thiers

**Exposition des 178 projets d'échoppes déposés pour l'Appel à idées échoppes.**  
Les 2, 3, 4 et 5 mars  
inauguration le 1<sup>er</sup> mars à 18h30

### • Gaz de Bordeaux

6 place Ravezies

**Exposition des 178 projets d'échoppes déposés pour l'Appel à idées échoppes**  
du 13 mars au 13 avril

### • Projets de Bordeaux

1 place Jean-Jaurès

**Exposition des 178 projets d'échoppes déposés pour l'Appel à idées échoppes**  
du 13 mars au 13 avril

Agora est soutenu financièrement par un club de partenaires composé de :  
**Bouygues Immobilier**  
**COGEDIM**  
**DV construction**  
**Eiffage**  
**Financière Rive Gauche**  
**Gaz de Bordeaux**  
**Groupe Pichet**  
**GTM**

**ING Real Estate**  
**Lyonnaise des Eaux**  
**Nexity/Apollonia**  
**Satelec**  
**Tourny Meyer**

Agora se tiendra grâce à la collaboration de :  
**Arc en rêve centre d'architecture**  
**Artdeshom**  
**Arrêt sur l'image Galerie**

**Bernardaud**  
**BMA**  
**Bulthaup**  
**capMusée d'art contemporain**  
**C. Design**  
**Le Conseil de l'ordre des architectes**  
**Ecole d'Architecture et du Paysage de Bordeaux**  
**Ecole des Beaux Arts**  
**ECV**

**Forma**  
**Galerie du Loup**  
**Galerie Tourny**  
**Habitat**  
**Cinéma Jean Vigo**  
**Kartell**  
**Maison de l'architecture**  
**La Mémoire de Bordeaux**  
**Mollat**  
**Mostra**  
**Nilsen**

**RKR**  
**Otta**  
**Paris b**  
**Robba di Noi**  
**Luminaire Saint Rémi**  
**Le Sélénite**  
**Spirit**  
**Steiner**  
**Technilite**  
**Utopia**  
**Versus Mobili**

